



Plan AVENIRS

Schéma directeur
Développement Durable -
Responsabilité Sociétale et
Environnementale
(DD&RSE)

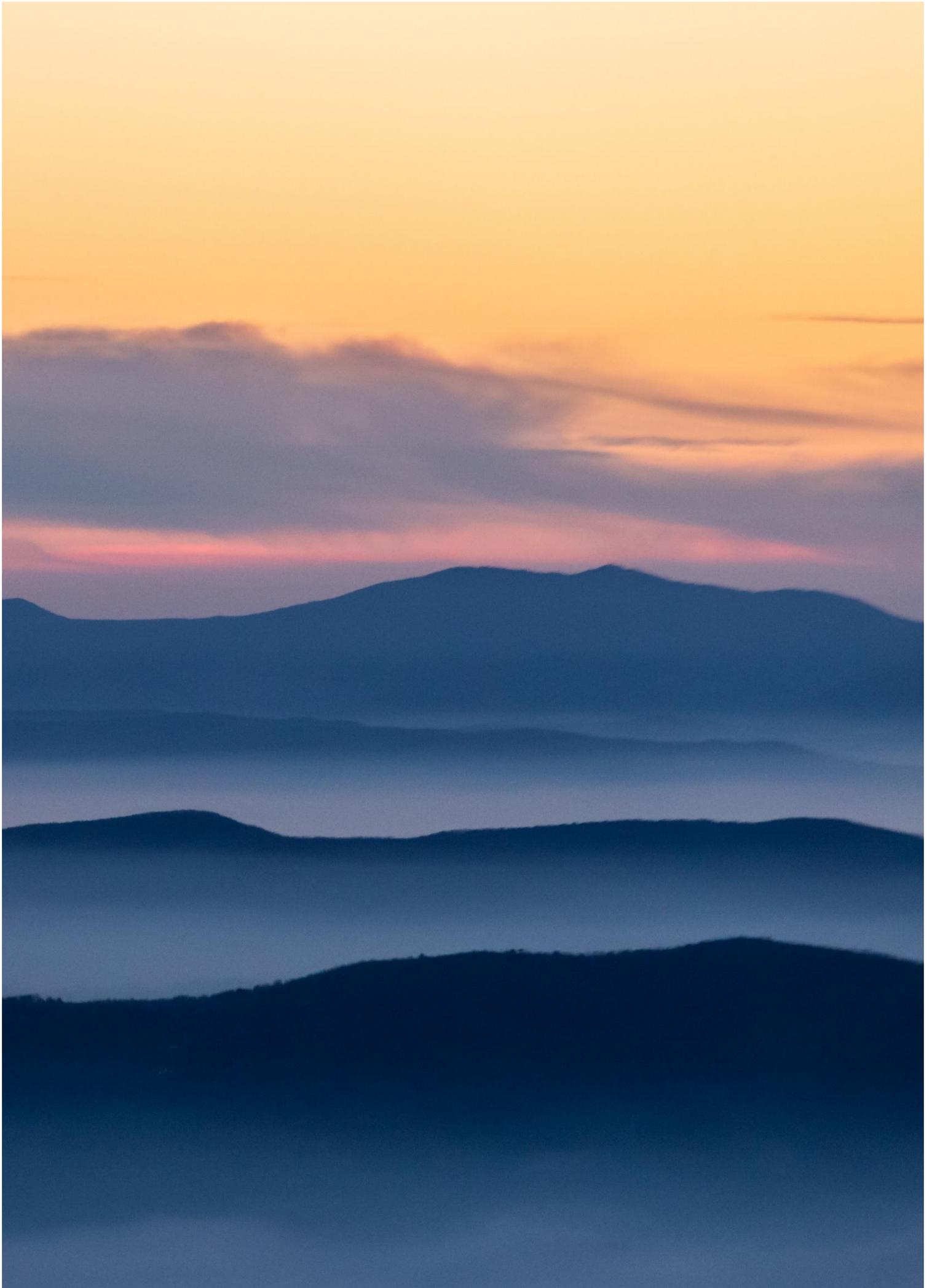
Diagnostic adopté en Conseil d'Administration le 12/07/2024

Plan d'actions adopté en Conseil d'Administration le 13/12/2024



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Edito | 4 |
| ENGAGER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE | 6 |
| Un schéma directeur DD&RSE pour structurer l’engagement de l’établissement | 6 |
| A.V.E.N.I.R.S. : un nom qui nous ra(e)ssemble | 6 |
| 17 ODD pour nous guider | 6 |
| Une démarche ancrée dans le territoire | 7 |
| Une stratégie transversale d’établissement | 8 |
| Pilotage d’une élaboration concertée | 8 |
| SE METTRE EN ACTION : 7 domaines stratégiques | 14 |
| Domaine Enseignement et formation | 17 |
| Domaine Recherche en Sciences Humaines et Sociales | 21 |
| Domaine Temps et Rythmes de vie, de travail, d’études | 25 |
| Domaine Mobilités | 30 |
| Domaine Alimentation | 35 |
| Domaine Décarbonation | 40 |
| Domaine Ecologisation des campus | 48 |
| FAIRE VIVRE LE PLAN AVENIRS | 54 |
| Conclusion | 57 |
| Annexe 1 – Liste des abréviations et des sigles | 58 |
| Annexe 2 – Fiches-actions (Plan d’actions) | 61 |



Edito

« Un établissement et une communauté universitaire engagés pour un futur soutenable »

Document stratégique de l'établissement pour 2025 à 2028, le Plan AVENIRS nous permettra de conduire l'ensemble de nos activités au regard des enjeux de transition socio-écologique et des [17 Objectifs de Développement Durable](#) des Nations-Unies. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche en Sciences Humaines et Sociales, nous sommes en premier lieu concernés et interpellés sur ces enjeux dans le cadre de nos missions de formation et de recherche. Au travers de ces missions, et au titre de de notre responsabilité auprès des jeunes générations, nous souhaitons être un acteur pleinement engagé et partie-prenante des transformations socio-environnementales contemporaines.

C'est également la transformation de notre fonctionnement quotidien qu'il convient de poursuivre et de renforcer : il s'agit de réduire davantage encore l'impact de nos activités, dans le souci de l'amélioration continue de nos conditions de travail et d'études. Il est tout aussi important d'ancrer cet engagement sur le territoire, et de le conduire en association étroite avec nos partenaires institutionnels, académiques, économiques et associatifs. Ainsi, le Plan AVENIRS porte la marque d'une implication résolue de notre communauté universitaire dans son territoire et dans la société. Il constituera pour les années qui viennent un espace de débat et de concrétisation de notre ambition en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale.

En s'engageant dans l'élaboration du Plan AVENIRS, l'Université a choisi de mener sa démarche de développement durable et responsabilité sociétale et environnementale de manière concertée, en sollicitant la participation de l'ensemble de la communauté universitaire (enseignants et enseignants-chercheurs, étudiants, doctorants, personnels BIATSS). Les échanges qui se sont tenus tout au long de l'année 2024 ont permis d'identifier les nombreuses initiatives et projets d'ores et déjà à l'œuvre au sein des services, composantes, unités de recherches, et autres collectifs de notre établissement. Forts de ce diagnostic, nous avons pu établir un plan d'actions partagé pour la transformation écologique et sociale de notre établissement.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des étudiantes et étudiants et des membres de l'établissement qui ont contribué à cet exercice avec enthousiasme, créativité et réalisme.

Isabelle von Buelzingsloewen, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2



ENGAGER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Un schéma directeur DD&RSE pour structurer l'engagement de l'établissement

Conformément au [Plan Climat-Biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), qui prévoit que chaque établissement soit doté d'un Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociale (SD DD&RS¹) à la fin 2024, l'Université Lumière Lyon 2 s'est engagée dans une démarche d'élaboration de son schéma DD&RSE à la fin de l'année 2023, en se donnant un an de concertation impliquant l'ensemble de la communauté. Pour autant, les objectifs de transition écologique sont bien présents dans chacune des activités comme au niveau du pilotage de l'établissement depuis plusieurs années. Cet engagement s'est traduit en 2021 par l'adoption d'une feuille de route Transition Ecologique, accompagnée d'investissements importants dans la rénovation des bâtiments, la transformation de nos campus et la réduction de notre empreinte carbone. Depuis 2023, dans la suite du [rapport Jouzel](#) et de la note de cadrage de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'Université a été en mesure de proposer des enseignements transversaux à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS). L'adoption de notre schéma directeur DD&RSE marque un temps fort pour l'université en ce qu'il incarne un outil de transformation écologique et sociale. Il réaffirme notre volonté de relever ce défi collectif dans une approche transversale, inclusive et solidaire.

A.V.E.N.I.R.S. : un nom qui nous ra(e)ssemble

En faisant appel à sa communauté, l'université avait à cœur d'impulser une dynamique collective et fédératrice. Le Plan AVENIRS – Actions Vers des ENGagements Innovants, Responsables et Soutenables (nom choisi à l'issue d'un processus participatif auprès d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, de BIATSS) reflète l'appropriation de la démarche et la projection de l'ensemble de l'établissement.

17 ODD pour nous guider

Adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations-Unies (ONU), les [17 Objectifs de Développement Durable \(ODD\)](#) couvrent des domaines aussi variés que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la vie terrestre et aquatique, la réduction des inégalités de la pauvreté et de la faim... L'Université est directement concernée par le 4ème de ces objectifs : l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, mais comme nous avons pu le constater grâce au Diagnostic, elle couvre, par l'ensemble de ses missions et

¹ La liste des sigles et abréviations figure en Annexe 1 du présent document, p.58.

activités, l'intégralité des 17 ODD. Faire nôtre ces 17 ODD, c'est transformer nos pratiques en considérant ensemble les enjeux tant sociétaux qu'environnementaux. C'est penser le changement de nos pratiques de mobilité, de sobriété énergétique ou de préservation de la biodiversité sur nos campus en même temps que l'amélioration du bien-être au travail, la lutte contre différentes formes de précarité ou de discrimination. Les 17 ODD constituent un guide pour le diagnostic, l'élaboration du plan d'actions puis la mise en œuvre du Plan AVENIRS.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une démarche ancrée dans le territoire

L'Université ne porte pas ses engagements DD&RSE pour et par elle-même, mais en dialogue avec ses partenaires et en lien avec son territoire. Un groupe-miroir composé de plusieurs partenaires (collectivités, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, associations, entreprises) a été constitué lors de l'élaboration du Plan AVENIRS, il sera associé de manière régulière à sa mise en œuvre.

Signataire de la Charte d'engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale de la ComUE Lyon Saint-Etienne, l'Université porte ses engagements DD&RSE en collaboration directe avec les établissements du site académique Lyon-Saint-Etienne.

L'université est membre d'Agora 2030, qui rassemble près de 100 structures autour de la ville de Lyon lauréate du programme européen "[100 Villes climatiquement neutres](#)".

Une stratégie transversale d'établissement

Par son approche transversale, le Plan AVENIRS embrasse l'ensemble des missions, des pratiques et des usages de l'université. Il dessine une vision globale en cohérence avec les documents stratégiques existants ou en cours, en particulier le Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (qui sera renouvelé en 2025) et le Schéma Directeur de la Vie Etudiante (en cours d'élaboration).

Conçu de manière à avoir une portée opérationnelle en cohérence avec le cadre de contractualisation de l'établissement, le Plan AVENIRS sera réajusté en 2026 à l'occasion du renouvellement du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP). En effet, l'axe TEDS du COMP croise directement les actions portées dans le Plan AVENIRS et représente un support important pour ce dernier.

Pilotage d'une élaboration concertée

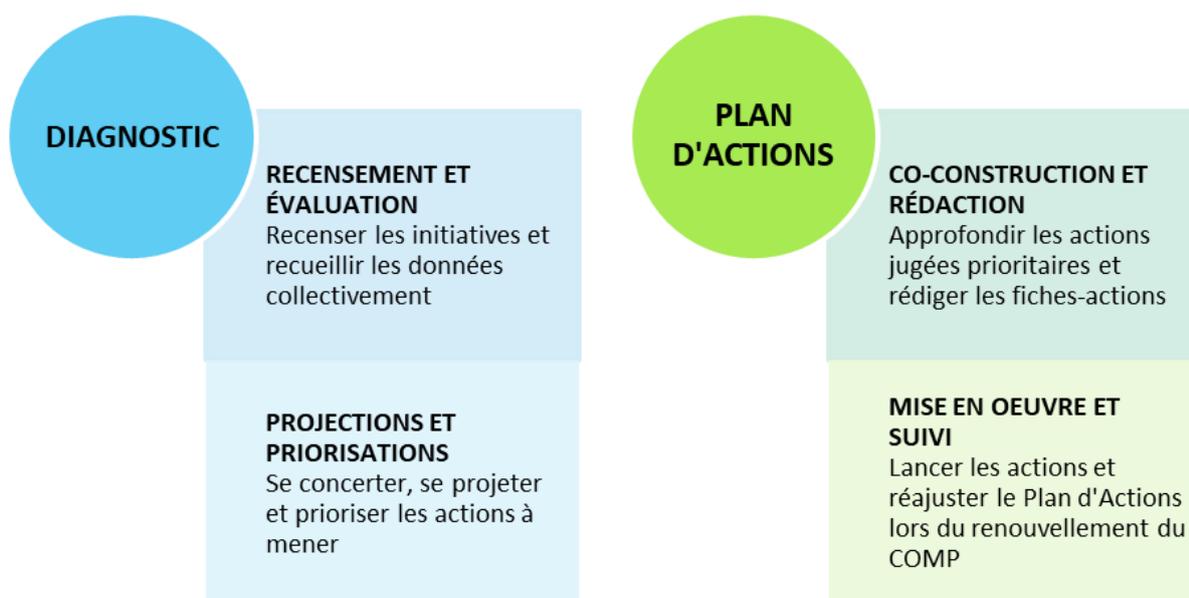
L'Université Lumière Lyon 2 s'est dotée d'une organisation ad hoc, agile et transversale pour piloter son élaboration :

- Un **comité de pilotage (COPIL)** qui décide de la stratégie, arbitre, valide. Il est composé de la Présidente, le Vice-Président CA et relations internationales, la Vice-Présidente Recherche, la Vice-Présidente Transition Ecologique et campus, la Vice-Présidente Formation, le Vice-Président Personnels, action sociale, budget, le Vice-Président Etudiant CAC, la Directrice Générale des Services et la chargée de mission projets transversaux en charge du Plan AVENIRS.
- Un **comité fonctionnel (COFON)** qui explore, produit, propose, reporte au COPIL, coordonne les Groupes de travail (GT) thématiques. Il est composé des membres du COPIL, d'une autre étudiante élue, des copilotes des groupes de travail thématiques, de la référente Communication sur le projet, d'un référent de la Direction de la formation, de l'autre chargée de projets transversaux auprès de la DGS, de l'assistante de direction de la DGS.
- Des **GT thématiques** qui approfondissent les sujets, produisent, proposent, priorisent. Ils sont mixtes (enseignants, étudiants, personnels BIATSS), et dans leur composition, et dans leur copilotage.
- Un **Groupe-miroir** avec des établissements, partenaires, collectivités, associations, entreprises pour s'inspirer, comparer, voire mutualiser :

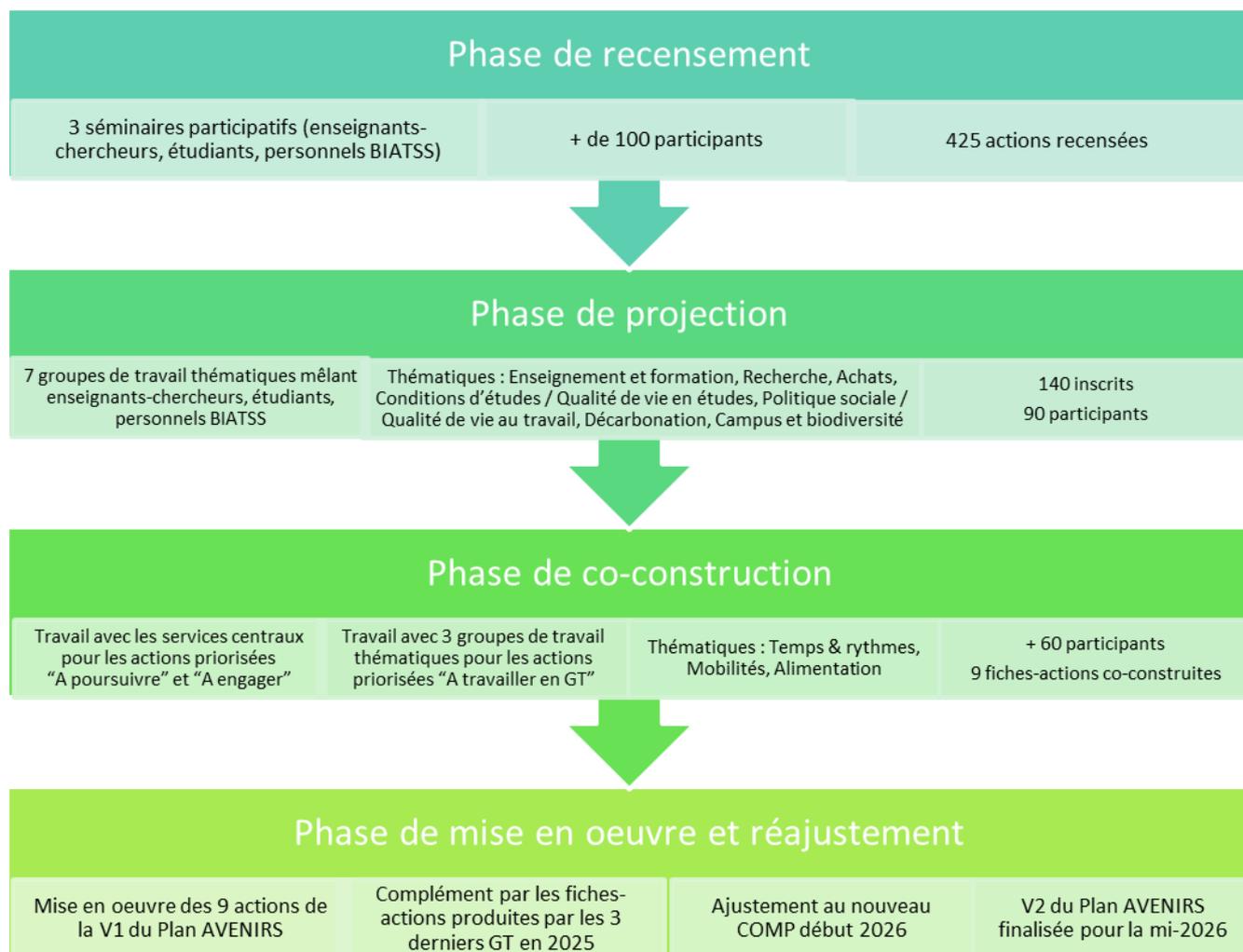


L'élaboration du Plan AVENIRS a été conduite en lien étroit avec les instances démocratiques de l'Université. Le Diagnostic, puis le Plan d'actions, ont été présentés pour avis et contribution au Conseil des Directeurs de Composantes, Conseil Social Administratif, Conseil Académique, avant adoption par le Conseil d'Administration.

Méthodologie de la démarche



Etapes de la démarche



Un Diagnostic révélateur de la richesse des actions déjà menées

La phase de Diagnostic a permis de recenser les dispositifs et actions déjà existants à l'Université Lumière Lyon 2, grâce à des séminaires participatifs organisés avec des enseignants, des personnels BIATSS et des étudiants. Plus de 425 actions ont ainsi été identifiées, dans les domaines de l'enseignement et de la formation, de la recherche, de la réduction de notre impact environnementale, ainsi que de notre politique sociale / QVT, qui correspondent aux 4 axes de la circulaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



Le Diagnostic s'est poursuivi par l'organisation et la tenue régulière de 7 GT thématiques, co-pilotés par des binômes enseignant / BIATSS et composés de participants issus des 3 communautés associées (enseignants, étudiants, personnels BIATSS). Ce fort parti-pris d'impliquer systématiquement ces 3 publics ensemble s'est révélé d'une grande richesse, favorisant le croisement des différents points de vue et l'intelligence collective.

La phase de Diagnostic a livré des résultats fournis sur les 4 axes définis par la circulaire ministérielle de juin 2023. Lors de la phase suivante, du Plan d'actions, le travail a été poursuivi conformément aux arbitrages du Copil et des instances, notamment du CA, sur les actions jugées prioritaires.

Le Diagnostic offre une première vision d'ensemble de notre stratégie en matière de DD&RSE. Il a été structuré autour des 5 axes issus du [référentiel DD&RS](#). Plus de 400 dispositifs, projets et actions ont été recensés par les divers profils participants à la démarche.

| Profils : Axes : | Enseignants-chercheurs | Personnels BIATSS | Total |
|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------|
| Enseignement et formation | 41 | 35 | 76 |
| Recherche | 39 | 53 | 92 |
| Environnement | 35 | 81 | 116 |
| Politique sociale | 43 | 93 | 136 |
| Stratégie et gouvernance | 2 | 3 | 5 |
| Total | 160 | 265 | 425 |

A ce référentiel s'ajoute le fil rouge des Objectifs de Développement Durable, dont la portée écologique, économique et sociale couvre autant les missions de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les modes de consommation et de production que l'épanouissement de nos communautés. Chacune des actions recensées a été rattachée à un ou plusieurs ODD.



SE METTRE EN ACTION : 7 domaines stratégiques

Le Diagnostic a mis en évidence l'ampleur et la diversité des actions déjà menées. Ce travail de recensement, complété par une réflexion en groupes thématiques, a permis d'identifier des niveaux d'avancement et de maturité différents, ainsi que des angles morts. Il a aussi fait ressortir des sujets, parfois porteurs de tensions ou de possibles contradictions, pour lesquels les réponses ne s'imposaient pas d'évidence. C'est sur ces derniers qu'il a été choisi d'approfondir la réflexion en mettant en place des GT ad hoc.

Ainsi le COPIL et les instances ont choisi d'adopter la **priorisation** suivante pour conduire la phase Plan d'actions, en distinguant des actions bien identifiées qui doivent être poursuivies ou mises en route parallèlement à la démarche Plan AVENIRS, et d'autres qui nécessitent une réflexion et une concertation plus poussées à travailler dans le cadre de GT spécifiques :

A POURSUIVRE : Actions déjà lancées, dont le besoin est confirmé par le Diagnostic, à poursuivre et à renforcer au regard des résultats du Diagnostic :

- Formations à la TEDS
- Rénovation des campus
- Déploiement du tri sélectif des déchets
- Complément du Bilan carbone

A LANCER : Actions déjà envisagées, dont le besoin est confirmé par le Diagnostic, à lancer :

- Création d'un Pôle de spécialité Environnement
- Adoption d'un SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables)

A TRAVAILLER EN GT : Actions à faire étudier et décliner en fiches-actions par des GT :

3 thématiques transversales sont apparues comme prépondérantes : Temps et rythmes, Mobilités et Alimentation. Elles constituent des sujets pour lesquels il est nécessaire de trouver des solutions acceptables par nos communautés (enseignants, étudiants, personnels administratifs). En effet, de possibles contradictions peuvent apparaître selon les angles de vue adoptés, il convient donc de trouver des points communs pour identifier des solutions, voire mener des expérimentations.

Une grande attention a été portée à la composition de ces 3 GT. Le principe d'une composition tripartite (enseignants-chercheurs, personnels BIATSS et étudiants) a été maintenu, afin de conduire ces réflexions en associant une expertise technique et administrative, les apports de la recherche produite au sein de l'établissement sur ces sujets, et les attentes et préoccupations des étudiants.

- **Temps et rythmes** : de travail, d'études, de repas, de repos, ... Concerne les étudiants (questions de pause méridienne, conciliation des différents temps étudiants, ... issues du Diagnostic), les enseignants (questions de charge de travail, porosité vie professionnelle / vie personnelle, ...) et les personnels BIATSS (questions de QVT, télétravail, ...).
- **Mobilités** : professionnelle, académique, domicile-travail, stages, inter-campus, internationale. Concerne là aussi les étudiants, les enseignants et les personnels BIATSS.
- **Alimentation** : sujet transversal, qui croise les dimensions de santé, inclusion, finances, lutte contre la précarité. Réflexion pour tous les campus de l'établissement, avec un zoom sur le campus Porte des Alpes, pour réfléchir à la restauration de manière globale en incluant l'arrivée des 700 logements à la rentrée 2025-26, induisant une évolution des besoins.

Les GT ont eu pour mission de produire d'emblée une fiche-action relative à leur thématique qui soit réalisable à court terme pour la V1 du Plan AVENIRS, rendue fin décembre 2024 au Ministère.

A TRANSMETTRE : Actions qui vont alimenter les autres schémas de l'établissement :

La matière du Plan AVENIRS est transmise aux porteurs des schémas suivants, afin de nourrir leurs réflexions au cours de l'année universitaire 2024-25 :

Précarité : Schéma directeur de la Vie Etudiante (travaillé à partir de septembre 2024)

Santé, bien-être :

- pour les étudiants, Schéma directeur de la Vie Etudiante (travaillé à partir de septembre 2024)
- pour les personnels, Schéma Directeur de la QVT (équivalent pour les personnels du SD VE, à concevoir en 2025-26)

Numérique : Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (renouvelé en 2025)

Ce sont au total 9 fiches-actions qui ont donc été produites pour cette V1 du Plan (correspondant à 4 actions "A poursuivre", 2 "A engager", 3 "A travailler en GT"). Elles constituent le Plan d'actions du Plan AVENIRS.

Chaque fiche-action est composée des rubriques suivantes :

| RUBRIQUES | Thèmes |
|--------------------------|--|
| QUOI POURQUOI | Contexte Descriptif Analyse (SWOT) Enjeux |
| QUAND | Calendrier Etapes |
| QUI POUR QUI | Pilotage Acteurs-clés Publics visés |
| COMMENT CIBLE | Objectif chiffré Indicateurs de suivi Articulation avec les autres documents stratégiques Outils et ressources Estimation des moyens nécessaires |
| COMPLEMENTS | Documents de référence Remarques |

Dans la mesure du possible, ont été retenus les objectifs et indicateurs qui recoupaient les autres documents stratégiques de l'établissement (contrat pluriannuel, COMP, PAP, SPSI notamment), afin de garder une cohérence d'ensemble et un suivi homogène des différents plans.

On peut retrouver l'ensemble des fiches-actions en Annexe 2, à la fin du présent document.

Domaine Enseignement et formation

Périmètre : formation initiale, formation continue, apprentissage, alternance, tous niveaux de diplômes, enseignements d'ouverture sur des thématiques DD&RSE mais aussi enseignements dans les maquettes sur des thématiques DD&RSE et enseignements non directement sur des thématiques DD&RSE, mais qui peuvent indirectement y être liés, projets pédagogiques, formations pour les personnels visant au développement des connaissances et compétences sur la thématique DD&RSE, inclusion, égalité, diversité

Rattachement à l'axe "Enseignement et formation" de la circulaire du Ministère de l'ESR

A) Diagnostic :

1) Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 58

ODD couverts :



Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés :

Des formations ciblées :

- Chaire ESS et parcours dédiés (ex : tourisme soutenable)
- Chaire TrAlim et sa Fresque de l'alimentation
- Enseignements d'ouverture sur la transition écologique
- Master VEU-VET (Villes et Environnements Urbains / Villes En Tension)
- Master Sciences de l'eau
- Master Risques et environnement
- Etudes sur le genre

Initiatives proposées aux étudiants et/ou aux personnels :

- APPN du SUAPS (Activités Physiques en Pleine Nature) : escalade, randonnées, trail, ski, plongée sous-marine pour les étudiants
- Fresque du climat et biodiversité pour les étudiants
- Planification sur 4 ans de la formation des personnels au DD&RSE par le service Formation de la DRHAS : Parcours TE et DD (ateliers de sensibilisation, fresques, actions à destination des personnels techniques comme les jardiniers, agents d'entretien, formation sur les Stéréotypes de genre pour les formateurs, formation interne pour tous les BIATSS par les archivistes sur l'archivage numérique, journée de formation aux VSS pour les personnels, etc.)
- Campagne de sensibilisation aux éco-gestes
- ...

2) Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 24

Exemples de propositions élaborées par les GT :

Formation des étudiants :

- Recenser les cours pour optimiser les ressources existantes (enquête approfondie auprès des enseignants-chercheurs pour identifier leur expertise sur le sujet, leurs cours en lien avec le sujet, leur connaissance de l'existant à l'Université Lumière Lyon 2)
- Poursuivre les travaux du GT "Formation TEDS", qui travaille à la mise en place de formations transversales à la TE, proposées à titre optionnel depuis 2023-24
- Valoriser l'engagement étudiant par des bonus incitatifs
- Utiliser l'expertise des enseignants-chercheurs pour proposer de la formation continue sur la thématique de la RSE, afin de permettre de collecter des recettes externes qui seront fléchées sur la mise en œuvre des actions en lien avec le développement durable

Formation des enseignants-chercheurs :

- Informer des actions et séminaires de manière centralisée (mener un travail de veille pour enrichir le catalogue avec des formations, colloques et rencontres, communiquer via un fil d'actualité centralisé)
- Créer un Pôle de spécialité "Environnement"
- Rendre l'auto-formation des enseignants plus accessible en informant sur l'existant (ressources UVED par exemple)

Formation des BIATSS :

- Demander l'accompagnement du Service de la Pédagogie du Supérieur pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques au sein des équipes
- Penser aux ressources naturelles du campus Porte des Alpes (PDA) et renforcer la communication des propositions du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives sur ces sujets
- Organiser une journée grandeur nature regroupant tout le monde autour des enjeux environnementaux
- ...

B) Plan d'actions :

Fiche-action produite sur ce domaine :

Fiche 1.1 A POURSUIVRE Mise en place de formations TEDS

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage :

Chargé(e) de mission pour les formations TEDS auprès de l'équipe présidentielle (à nommer)

Etapes :

- MOOC « climat et transitions » : généralisation progressive en L1 à partir de l'année 2025-26 d'ici la future accréditation
- Possibilité de créer de nouveaux enseignements TEDS disciplinaires en L2 et L3 entre 2024 et 2027
- Test sur 2024-25 et mise en place d'une certification TEDS opérationnelle à la rentrée 2026 (délibération mars- avril 25)

Publics visés :

Les étudiants de 1^{er} cycle en priorité (les enseignants et enseignants-chercheurs, personnels BIATSS en lien avec la DRHAS)

Objectif :

Proposition des formations TEDS à 100% des étudiants de 1er cycle à la rentrée 2026/27

Mobilisation RH :

1 ETP BIATSS (DF), heures enseignants (253h dispensées en 2024, objectif 300 en 2025)

Estimation besoins financiers : Financements COMP sur ce thème

Conclusion pour le domaine Enseignement et formation :

Concernant les étudiants, on note l'émergence de formations dédiées aux enjeux DD&RSE, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour compléter l'offre de formation en ce sens, ainsi que pour intégrer les concepts correspondants au sein de formations classiques existantes.

Concernant les personnels, bien qu'il existe un Parcours TE et DD déjà bien fourni, les enseignants s'avèrent manquer de temps pour se former sur cette thématique.

Domaine Recherche en Sciences Humaines et Sociales

Périmètre : stratégie de recherche, projets de recherche structurants pour l'université en lien avec la thématique DD&RSE, recherche participative, interactions sciences et société, expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés, réflexion éthique et accompagnement déontologique, responsabilité sociétale de la recherche et innovation, inclusion, égalité, diversité

Rattachement à l'axe "Recherche et innovation" de la circulaire du Ministère de l'ESR

A) Diagnostic :

1) Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 88

ODD couverts : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17



Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés :

Positionnement de plusieurs projets de recherche sur les thématiques DD&RSE :

- Recherches autour des mobilités et de l'urbanisation (LAET, EVS, IUL, CMW, GATE, ...), l'IA frugale (ASSP et SFDS), la consommation durable (Coactis), la malnutrition au Népal (GRéPS), création d'un Observatoire du bien-être à l'école (DIPHE), journées Fabriquer l'habitat durable, la pollution de l'eau, ...
- Projet ShapeMed (Radiations)
- Projet ALINOVEG (LER, GRéPS, ...) pour innover en alimentation d'origine végétale
- Chaire TrAlim et collection dédiée dans HAL
- Chaire ESS
- Axe DD du PUI IMPULSE
- Développement recherche / application sur les problématiques DD d'aménagement territorial et de préservation des ressources aquatiques (Master COGEVAL'EAU)

Dispositifs pour rendre accessibles à tous les connaissances produites par la recherche :

- HAL
- Activités de médiation
- Revue RchRch
- Fête de la Science

Colloques scientifiques, cérémonie Doctorat *Honoris Causa* autour des questions de genre, séminaires autour de la lutte contre les discriminations

Engagement des laboratoires de recherche, à travers notamment :

- L'élaboration de Bilans carbone (ex Centre Max Weber, EVS, CIHAM, MOM et ses labos ArAr, Archéorient et HiSoMA, IHRIM)
- L'existence de référents DD&RSE au sein des laboratoires (ex : MOM)
- L'existence de groupes de réflexion (ex : groupe TREEVS à EVS, groupe HiSOMA sur les pratiques de recherche en matière de déplacements, groupe TE du LARHRA)
- Des actions de sensibilisation, comme celles autour du sexisme en archéologie (exposition + matinée de sensibilisation) sur les 2 principaux campus

Projets suivis à la DRI (Erasmus +) sur les problématiques DD (EngageGreen, Université européenne, ...)

Nomination d'une Référente Egalité au sein de la gouvernance (2016-2020) et d'une Vice-Présidente Egalité (2020-2024)

Mise en place de personnes-ressources et dispositifs-clés en matière de réflexion éthique et accompagnement déontologique :

- Référent déontologue
- Référent Intégrité Scientifique (RIS) et constitution d'un CIS
- DPO (délégué à la protection des données)
- Comité d'éthique de la recherche
- ...

2) Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 63

Exemples de propositions élaborées par les GT :

Favoriser les recherches dans le domaine DD&RSE au sein de l'établissement :

- Veille sur les appels à projets ciblés sur thématiques DD&RSE
- Intégrer la dimension DD&RSE dans les critères de sélection des dispositifs internes (AAP DRED)
- Recruter des enseignants-chercheurs en cohérence avec les sujets DD&RSE, en lien avec un pôle de spécialité dédié thématique DD/TES
- Créer des contrats doctoraux fléchés sur ces thématiques
- Mettre en place de manière obligatoire dans chaque unité de recherche un référent DD&RSE et/ou référent égalité (adaptation en fonction de la taille du labo ?)
- Intégrer l'établissement dans des réseaux d'universités à l'international sur les sujets DD&RSE

Développer les partenariats avec le monde socio-économique et les interactions science/société :

- Créer un Pôle de spécialité « Environnement » : les pôles de spécialité tissent de nouveaux liens entre disciplines et savoirs, entre formation et recherche, entre université et société. Leur transversalité permet d'améliorer la pluridisciplinarité non seulement au sein de l'établissement, mais également entre établissements du site et avec les acteurs de la société. Parmi les 8 pôles de spécialités de l'établissement, plusieurs touchent déjà aux thématiques DD&RSE, mais pas de manière centrale les questions "environnement".
- Afficher les ODD (site web, évènements, fiches projets de recherches, etc.)

Promouvoir une recherche éthique et responsable :

- Accompagner les chercheurs à la gestion de la propriété intellectuelle, droits d'auteurs, protection des données et logiciels, etc. Cas particuliers des personnels sous contrats (contrat doctoral, CDD chercheur), stagiaires. Les accompagner sur le stockage des données.
- Slow science - S'interroger sur la qualité de vie au travail des chercheurs + décroissance des activités de recherche (recherche de la qualité plutôt que la quantité)
- ...

B) Plan d'actions

Fiche-action produite sur ce domaine :

Fiche 2.1 A ENGAGER Création d'un Pôle de spécialité "Environnement"

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage :

- Chargée de projets Sciences et Société, DiSS
- Chargée de projet EngageGREEN et Climate Hall, DiSS

Etapas :

- Création de janvier à juin 2025, pour un démarrage en septembre 2025
- Premières actions à la rentrée 2025-2026

Publics visés : enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants de Master, BIATSS, acteurs du territoire

Objectif : Pôle de spécialité opérationnel dès septembre 2025

Mobilisation RH : 5% d'un ETP DiSS environ

Estimation besoins financiers : 16h de coordination par les 2 enseignants-chercheurs + coût du MOTIF

Conclusion pour le domaine Recherche :

Tous les ODD sont représentés au sein des projets de recherche développés par les chercheurs de l'Université Lumière Lyon 2. Il existe un grand nombre et une grande variété de projets et recherches menées en matière de DD&RSE, sans structuration stratégique forte jusqu'à présent. La création d'un Pôle de spécialité dédié permettra d'unifier et de rendre visible l'ensemble de ces travaux, de les enrichir en favorisant l'émergence de projets interdisciplinaires, tout en ouvrant ce champ de recherche aux partenaires du territoire et à la société dans son ensemble.

Domaine Temps et Rythmes de vie, de travail, d'études

Périmètre :

ETUDIANTS / temps de travail, d'études, de repas, de repos, pause méridienne, conciliation des différents temps étudiants, prise en compte des besoins des étudiants pour renforcer la qualité de l'accueil et des services rendus par l'université, politique de Qualité de Vie en Etudes (QVE) dans l'établissement, santé physique et mentale, bien-être, inclusion, égalité, diversité

PERSONNELS / temps de travail, de repas, de repos, pause méridienne, télétravail, cadre horaire plus général, charge de travail, porosité vie professionnelle / vie personnelle, politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) dans l'établissement, santé physique et mentale, bien-être, inclusion, égalité, diversité

Rattachement à l'axe Politique sociale et Qualité de vie au travail / en études de la circulaire du Ministère de l'ESR

A) Diagnostic :

1. Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 18 sur les temps et rythmes, ainsi que sur les questions connexes d'espaces de pause (sur les 134 citées pour l'Axe Politique sociale)

ODD couverts :



Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés :

- Prise en compte des besoins des étudiants dans la constitution des emplois du temps : créneau Free à PDA, pause-déjeuner, étudiants étudiant sur plusieurs campus de l'Université
- Aménagement et étalement du calendrier universitaire
- Plan Bibliothèque Ouverte : accès des Bibliothèques universitaires à tous les étudiants et personnels sur des horaires étendus
- Accueil / secrétariat des composantes : difficulté pour les étudiants (horaires, télétravail, lieu, interlocuteurs multiples)
- Protocole télétravail et télétravail dérogatoire pour les postes RQTH / raisons de santé

- Conditions de travail : temps de travail, congés, charge : attention à la surcharge de travail, porosité vie professionnelle / vie personnelle
- Invisibilité des missions des enseignants-chercheurs (CNU, COS, soutenances, conseils) que chacun décide individuellement d'assumer, d'où surcharge de travail. Difficulté face à la multiplicité et diversité des tâches (enseignement, recherche, administratif, responsabilité pédagogique, réponse aux Appels à projets et dossiers de financement)
- Baromètre QVT
- Prévention des RPS
- Accompagnement des étudiants en situation de handicap : tiers-temps peu adapté et difficile à gérer pour les enseignants
- Sport à destination des personnels (cours hebdomadaires, sorties, autonomie)
- ...

2. Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 25

Exemples de propositions élaborées par les GT :

ETUDIANTS

Pour le GT "Conditions d'études / Qualité de Vie étudiante", il ne peut y avoir de réussite universitaire sans un terreau favorable (vie pleine, en bonne santé, faite d'interactions sociales et d'ouverture sur le monde et la culture). Une hospitalité confiante semble nécessaire pour que les étudiants puissent trouver leur place active au sein du campus et s'approprier les cursus qui leur sont proposés.

A ce titre, l'organisation temporelle des formations revêt une dimension critique : elle conditionne la possibilité pour chaque étudiant de réussir dans sa situation matérielle, tout comme elle positionne l'université comme une institution qui va au-delà d'une démarche de services, en proposant un lieu de vie et de travail que l'on puisse habiter au présent :

Fixer un cadre commun à l'organisation temporelle des études qui contribue à la bonne santé et à l'épanouissement de chacun :

- Organiser une amplitude horaire maximale à définir par jour pour prendre en compte les temps de repos, de transport, de préparation des repas, ...
- Organiser une pause méridienne d'une heure incompressible pour toutes les formations
- Temps de respiration
- Activités mobilisant le corps

- Semaines variées et à la progression pédagogique renforcée

Lutter prioritairement et efficacement contre la précarité en permettant à chacun d'avoir un travail rémunéré en dehors du temps des études et compatible avec lui (les dispenses d'assiduité ne doivent pas être la règle)

Mesurer l'impact des orientations et des décisions prises dans le Plan AVENIRS sur les **conditions de vie** des étudiants

Les échanges et productions de ce GT sont précurseurs du chantier du futur schéma directeur de la Vie Etudiante attendu pour la fin 2025, auquel ils serviront de base de travail.

PERSONNELS

De nombreuses préconisations sont formulées par le GT "Politique sociale des personnels / Qualité de vie au travail". Seules celles qui concernent les temps et rythmes sont présentées ici :

Pour tous les personnels :

- Réfléchir à la **charte établissement du télétravail**, mais aussi à des chartes élaborées au sein des services/composantes notamment autour des bonnes pratiques (déconnexion, VT-VHT)
- Accompagner les **encadrants** sur le télétravail
- Mettre en place des **ateliers de partage de bonnes pratiques** ou des temps d'échanges sur l'**organisation du travail collectif**, pour trouver des marges de manœuvre et des solutions personnalisées/qui tiennent compte des contextes
- Donner davantage de **souplesse et d'autonomie aux laboratoires** dont les agents sont rattachés à plusieurs établissements afin de faciliter l'organisation du travail (règles et cadres différents, par exemple périodes de fermeture administrative)
- **Simplifier les procédures administratives**, en partant des plus lourdes et complexes, afin de donner davantage de temps et d'autonomie aux agents (agilité, amélioration du sens donné au travail par les agents)
- Travailler sur la **charge de travail**
- Elaborer une **charte du droit à la déconnexion**

Pour les enseignants-chercheurs en particulier :

- Travailler sur la **charge de travail**, en particulier des enseignants-chercheurs avec la montée en puissance de la charge administrative et de la prise de responsabilités, souvent peu reconnues et ingrates (enjeux de conciliation, de déconnexion et de reconnaissance du travail)

- Réfléchir aux **décharges associées aux responsabilités** pour les enseignants-chercheurs (référentiel établissement à retravailler pour certaines responsabilités dans certaines composantes qui mériteraient d’être mieux valorisées)
- Rendre plus visibles les **activités des enseignants-chercheurs hors établissement**, souvent très chronophages (CoS, Soutenances, CNU, commissions scientifiques...)
- Formaliser les **temps de travail/temps de repos/temps de congés des jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs** (par exemple, demande régulière des doctorants sur le nombre de congés et les périodes auxquelles ils peuvent prétendre à prendre leur congé)
- ...

B) Plan d’actions :

La matière du Plan AVENIRS sera transmise aux porteurs du Schéma Directeur de la Vie étudiante (démarrée en septembre 2024), afin de nourrir leurs réflexions.

Fiche-action produite sur ce domaine :

Fiche 3.1.1 A TRAVAILLER EN GT Collecte de données pour préparer et accompagner les rythmes et temps d’études

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage : Chargé de l’Approche Par Compétences (APC), Service Pédagogie du Supérieur, DF

Etapes : De novembre 2024 pour les demandes de données, jusqu’en septembre 2025 pour celles du S2 2024/25

Publics visés : Tous

Objectif : Obtention des données requises, avec la précision décrite

Indicateurs de suivi : Vérification en janvier 2025 si les données nécessaires/les items ont tous été documentés

Mobilisation RH : Quotité d’ETP à définir à la DF

Conclusion pour le domaine Temps et rythmes :

Il semble crucial d'agir en faveur d'un meilleur équilibre des divers temps d'études, de travail, de repas, de repos, de vie, que ce soit pour les étudiants ou pour les personnels de l'université. De nombreux constats issus du Diagnostic font état d'un déséquilibre généralisé en la matière, qui tient en partie à l'organisation des enseignements et à la surcharge de travail. D'autres dysfonctionnements, spécifiques aux enseignants-chercheurs, sont également apparus dans le recensement partagé. Ces questions paraissent essentielles pour le bien-être et la santé de tous, la réussite étudiante ainsi que l'épanouissement professionnel des personnels.

Conformément au calendrier du Plan AVENIRS, le thème des temps et rythmes continuera d'être traité au cours de l'année 2025 par le GT dédié, composé d'enseignants, d'étudiants et de personnels BIATSS. Ils auront ainsi le temps nécessaire à la maturation sur le sujet et au débat que ne manqueront pas de soulever, entre ces différents profils de participants, des questions aussi essentielles mais sensibles que l'instauration d'une pause méridienne ou l'organisation générale des enseignements.

Domaine Mobilités

Périmètre : mobilité professionnelle, académique, domicile-travail, domicile-études, inter-campus, stages, nationale, internationale, transports, modes doux, prise en compte des besoins des étudiants pour renforcer la qualité de l'accueil et des services rendus par l'université, politique de QVT et QVE (Qualité de Vie en Etudes) dans l'établissement, santé physique et mentale, bien-être, inclusion, égalité, diversité
Concerne les étudiants, les enseignants et les personnels BIATSS

Rattachement à l'axe Réduction de l'impact environnemental de la circulaire du Ministère de l'ESR (même si concerne aussi Politique sociale et QVT)

A) Diagnostic :

1. Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 30 (sur les 106 citées pour l'axe Réduction de l'impact environnemental)

ODD couverts :



Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés :

- Déplacements professionnels : incitation / contrôle du choix du mode de transport (DAF, DRHAS, DRI)
- Signalétique vélos sur les campus, parkings à vélos sécurisés
- Association Petite Rustine
- Quelques voitures électriques dans la flotte
- Bornes de recharge de véhicules électriques sur les campus
- Usage des mobilités douces favorisé : plan Mobilité (TCL, remboursement RP2T, application du Forfait Mobilité Durable pour les personnels, labellisation Objectif employeur pro vélo)
- Mobilité verte pour les étudiants et enseignants avec Erasmus +, train favorisé
- Réduction des déplacements carbonés : report vers le train des déplacements en avion requérant moins de 4h de train

- Internationalisation à domicile (professeurs invités, COIL), induit une réduction des déplacements des partenaires
- Bourses de mobilité internationale
- Création du BEI (Bureau des Étudiants Internationaux), mais dispositif remis en question (problème financement) car en sous-effectifs, malgré un besoin certain
- Accompagnement des étudiants internationaux : programme interculturel ALTER-EGO, soutien linguistique et administratif, logement
- Campus connectés
- Constat : manque de vestiaires et douches sur les campus Berges du Rhône (BDR) et Porte des Alpes (PDA) pour les usagers à vélo
- ...

2. Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 35

Exemples de propositions élaborées par les GT :

Mobilité domicile-travail, domicile-études, inter-campus :

- Besoin d'estimer les émissions et de comparer entre différents modes de déplacement. **Suivi du Bilan carbone des mobilités domicile-travail** (Bilan carbone 2021 : pas de données disponibles sur ces mobilités, nécessité d'en obtenir pour un bilan carbone complet)
- Développer un **outil permettant à l'utilisateur un choix éclairé** sur ses modalités de transport. S'inspirer d'OLMEC, interface développée par l'INSA pour permettre à l'utilisateur un suivi annuel de ses émissions GES mobilités. Indicateurs : Mode de transport, distance à parcourir, émission de GE
- Améliorer l'**accessibilité aux transports en commun** (tramways, métro) en collaboration avec la Métropole sur les besoins identifiés :
- Communiquer sur la nécessité de valider son trajet sur la ligne C15 express pour être pris en compte dans les statistiques de la ligne, qui président à son maintien / développement
- Mieux communiquer sur T-Libr : « 1 seul titre, 1 seule carte, jusqu'à 5 réseaux »
- Interpeller le Sytral pour créer des connexions directes en « navettes », par le périphérique, à partir de la carte des logements étudiants réalisée par l'OFIVE
- Réfléchir avec le Sytral à l'instauration d'un tarif intermédiaire pour les étudiants de plus de 28 ans / statut étudiant prépondérant

- Encourager les **mobilités douces** :
 - Renforcer et déployer les infrastructures de **stationnement pour vélos** (nombre et sécurisation) et services associés, possiblement en collaboration avec l'association "Petite Rustine"
 - Proposer des **aides financières** aux étudiants et personnels pour l'acquisition de **vélos manuels ou électriques**, avec des critères environnementaux pour l'obtention de bonus écologiques
 - Organiser une/des **bourses à vélos** à la rentrée ou au printemps, se rapprocher de l'atelier participatif sur PDA La p'tite Rustine, veiller à proposer des tailles de vélos pour différentes morphologies
 - Acheter des **vélos de service**, y compris électriques, pour les déplacements des personnels sur le campus
 - Installer des **bornes de recharge pour véhicules électriques** sur les campus afin de se conformer aux obligations
 - Encourager la pratique « **remise en selle** »
 - Améliorer la **signalétique des cheminements vélo** vers et sur les campus
 - Encourager le covoiturage par la création d'une **application de covoiturage** et d'une communauté universitaire, avec places de parking réservées
- **Sensibiliser les utilisateurs aux impacts des mobilités carbonées** (fresques, communication), améliorer la connaissance des fresques et formations existantes

Mobilité académique :

- Besoin de renseigner le **poids carbone** des mobilités académiques : suivi du bilan carbone des mobilités académiques
- Instaurer un **quota carbone** pour l'ensemble des études, en étant attentifs à la justice sociale (freins financiers pouvant être discriminants pour certains étudiants) ainsi qu'à l'attractivité des formations et des échanges et au maintien des échanges hors Europe
- **Subventions étudiantes pour les mobilités douces**, ce qui nécessite d'avoir un regard plus exhaustif sur les émissions carbone liées à la mobilité académique
- Développer des **outils de choix de transport**
- Favoriser les **échanges Erasmus intra-européens**, en accompagnant financièrement les étudiants (déplacements en train sont souvent plus chers en Europe)

Mobilité professionnelle :

- Accélérer le renouvellement des **véhicules de l'établissement avec des modèles 100% électriques** pour réduire les émissions de CO2 et autres gaz nocifs
- Développer un **outil permettant à l'utilisateur un choix éclairé** sur ses modalités de transport

- Règle incitative pour réduire l'impact carbone des déplacements professionnels : inciter les personnels à **préférer le train à l'avion dès que le trajet peut se faire en moins de 8h** (au lieu de 4h actuellement). Nécessite des ajustements budgétaires et organisationnels, ainsi qu'un travail de sensibilisation, l'acceptabilité de cette proposition étant susceptible d'être faible
- Instaurer un **budget carbone pour les laboratoires et les départements**
- Faciliter l'**accès au télétravail** et à l'**internationalisation à domicile**, en étant toutefois attentifs aux risques d'un recours abusif à la visio-conférence :
 - Pénalisation de l'expérience étudiante dans le cadre des cours
 - Inégalités au sein d'un service, sens du service public amoindri
 - Isolement
 - Risque de délaissier des partenariats et terrains de recherche lointains
- ...

B) Plan d'actions :

Fiche-action produite sur ce domaine :

Fiche 3.2.1 A TRAVAILLER EN GT Déploiement de l'application de covoiturage En Covoit'

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage :

- Responsable du Service Vie Étudiante, DVEC et Responsable du Service Environnement de Travail et Action sociale, DRHAS
- Puis structure ou le coordinateur DD&RSE, selon l'orientation choisie prochainement par la gouvernance

Etapes : Démarrage à la rentrée 2025/26

Publics visés : Automobilistes habituels et occasionnels du campus PDA au sein de ces 3 publics, en particulier les publics éloignés ou PMR, qui n'ont pas d'autre choix que la voiture pour leurs déplacements

Objectif : Mise en place de l'application En Covoit' à la rentrée 2025/26

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'inscrits par mois
- Utilisation de l'application par les inscrits (voir si usage habituel ou exceptionnel)
- Nombre de covoiturages réalisés par mois

Mobilisation RH : Quotité d’ETP à définir pour la structure ou le coordinateur DD&RSE

Estimation besoins financiers : Fonctionnement : coût de 2 signalétiques verticales, environ 3 000€

Conclusion pour le domaine Mobilités :

La thématique des Mobilités recouvre des échelles variées, du très local (inter-campus) à l’international. Elle vient en partie recouper celle des Temps et rythmes, indissociable des questions d’espace. L’Université Lumière Lyon 2 a encore beaucoup de chemin à parcourir pour favoriser des mobilités fluides, facilitées et équitables. Les questions de la justice sociale et générationnelle sont particulièrement prégnantes dans ce domaine et il convient d’y être très attentifs (précarité et situations matérielles diverses, équilibre à trouver entre les déplacements professionnels des plus âgés et les expériences enrichissantes des jeunes ailleurs, ...).

Conformément au calendrier du Plan AVENIRS et comme pour le domaine précédent, le thème des mobilités continuera d’être traité au cours de l’année 2025 par le GT dédié, lui aussi composé d’enseignants, d’étudiants et de personnels BIATSS. La mobilité professionnelle et les déplacements domicile travail/études seront particulièrement étudiés. Des actions ont déjà été engagées concernant le covoiturage et la labellisation employeur pro-vélo.

Domaine Alimentation

Périmètre : alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette », santé physique et mentale, bien-être, prise en compte des besoins des étudiants pour renforcer la qualité de l'accueil et des services rendus par l'université, politique de Qualité de Vie en Etudes (QVE) dans l'établissement, actions sociales et Vie Etudiante pour les étudiantes et étudiants, CVEC, budgets participatifs, finances, lutte contre la précarité, inclusion, égalité, diversité

Réflexion menée pour tous les campus, avec un zoom sur PDA : réflexion sur la restauration de manière globale en incluant l'arrivée des logements et donc une évolution des besoins.

Rattachement à l'axe Politique sociale et QVT de la circulaire du Ministère de l'ESR (même si concerne aussi Réduction de l'impact environnemental)

A) Diagnostic :

1. Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 25 (sur les 134 citées pour l'axe Politique sociale et QVT)

ODD couverts : 

Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés par l'Université Lumière Lyon 2 :

- Epicerie sociale et solidaire Agoraé pour les étudiants (soutien ingénierie et financier de l'université), sur PDA uniquement, à développer sur les 2 campus
- Distribution mensuelle VRAC pour les étudiants
- Repas à 1€, prise en charge partielle de l'établissement
- Organisation par le SCD dans chaque BU d'une collecte de denrées transmises ensuite à l'épicerie sociale et solidaire Agorae (don personnel et individuel de denrées)
- Atelier diététicienne (SSE) pour les étudiants
- Espaces de restauration pour les étudiants sur les campus, espaces de restauration banalisés, salles hors sac

- Commission Aides sociales précarité étudiante (CVEC)
- Aide à la restauration
- Commission d'action sociale (bons alimentation, aides, ...)
- Révision du marché traiteurs : diminution de la viande dans les marchés buffets / traiteurs lors des manifestations, proposition d'une alternative végétarienne, information
- Mission d'AMO pour l'ouverture d'une cafétéria au sein du futur Learning Centre La Ruhe : pour une alimentation durable et accessible (en partenariat avec le Groupement Régional Alimentaire de Proximité)
- ...

2) Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 27

Exemples de propositions élaborées par les GT :

Faire évoluer les achats liés à l'alimentation : l'alimentation durable doit occuper une place centrale dans les achats. Il s'agit de proposer des choix alimentaires sains, respectueux de l'environnement et accessibles à tous :

- Donner la priorité aux produits de l'agriculture biologique dans les marchés traiteurs et les denrées alimentaires en favorisant les approvisionnements auprès de producteurs locaux engagés dans cette pratique
- Lutter contre la surconsommation de sucre dans les distributeurs de boissons en proposant des alternatives plus saines et durables (ex : remplacer les boissons sucrées par des eaux aromatisées naturelles et les boissons végétales)
- Inciter à la baisse de la consommation de viande en proposant plus de menus végétariens et végétaliens variés et de qualité pour diversifier les options alimentaires et offrir une alternative savoureuse et appétissante à la viande, demander aux prestataires traiteurs d'organiser des événements culinaires mettant en avant la richesse de la cuisine végétarienne pour sensibiliser à ses bienfaits
- Créer une épicerie sociale et solidaire sur le campus des Berges du Rhône pour favoriser l'accès à une alimentation saine et abordable
- Faciliter l'accès à l'eau et sa préservation par des fontaines en réseau et des cols de cygne pour remplir les gourdes

Développer l'offre alimentaire :

- Proposer des alternatives au Crous
- Réfléchir globalement à l'offre de restauration du campus PDA pour qu'étudiants et personnels puissent tous s'y restaurer en fonction de leurs situations financières et choix alimentaires respectifs
- Dupliquer sur PDA l'offre de la cafétéria des Quais de salades au choix (au poids) de produits frais

Diversifier les usages et des espaces :

- Proposer des espaces pour que les étudiants puissent cuisiner, pas seulement pour se restaurer
- Créer un espace « boulangerie en libre-service » pour que les étudiants puissent réaliser elles et eux-mêmes des sandwiches avec des produits simples et sains (Plutôt que rester dans une logique d'offre de service qui implique de la sous-traitance, développer la capacité à agir, à faire soi-même)
- Mettre en place des lieux de convivialité pour les personnels, au moins un par bâtiment, suffisamment grand et bien aménagé, tant pour les temps de récupération et la qualité de l'alimentation que pour favoriser l'interconnaissance et les temps informels au sein et entre les services
- Expérimenter une solution de casiers réfrigérés, comme à l'Université de Toulouse
- Créer un potager pédagogique et des ateliers de cuisine durable à destination des étudiants

Sensibiliser :

- Mieux former et informer les personnels sur la précarité alimentaire, la santé et la santé mentale, l'isolement...
- Informer lors des manifestations sur les différentes alternatives proposées

Soutenir financièrement :

- Aides à la restauration : augmenter la part de subvention de l'Université Lumière Lyon 2 qui n'a pas été révisée depuis longtemps, contrairement aux autres universités, afin de maintenir l'accès à une alimentation de qualité et prendre en compte l'inflation des dernières années
- ...

B) Plan d'actions :

La matière du Plan AVENIRS sera transmise aux porteurs du Schéma Directeur de la Vie étudiante (démarrée en septembre 2024), afin de nourrir leurs réflexions.

Fiche-action produite sur ce domaine :

Fiche 1.1 A TRAVAILLER EN GT Aide à la préparation du cahier des charges pour le nouveau contrat concernant les distributeurs automatiques de nourriture et de boissons

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage :

GT Alimentation du Plan AVENIRS, lui-même co-piloté par la Responsable du Service Vie Étudiante, DVEC et une Chargée de mission projets transversaux, DGS

Etapes :

- Octobre 2024 : Travaux du GT Alimentation du Plan AVENIRS
- Dès Novembre 2024 : Travaux du GT technique DVEC/DIMMO/DAJIM pour élaboration du cahier des charges, puis mise en concurrence
- Mai 2025 : Début du nouveau contrat par le prochain titulaire

Publics visés : Tous

Objectif :

Pour le GT Alimentation du Plan AVENIRS : Restitution de l'état des lieux et des réflexions/préconisations sur l'offre alimentaire et le fonctionnement des distributeurs (2 axes)

Pour le GT Technique DVEC/DIMMO/DAJIM : Elaboration du cahier des charges et lancement du contrat

Mobilisation RH : Temps de réunion des membres du GT Alimentation du Plan AVENIRS

Conclusion pour le domaine Alimentation :

L'alimentation est un sujet transversal, qui croise les dimensions de santé et bien-être, inclusion, finances, lutte contre la précarité. Tous les campus sont concernés, toutefois un zoom sur PDA semble nécessaire au vu du faible nombre de points de restauration sur ce campus pour un nombre élevé d'usagers, sa situation géographique dans une zone peu urbaine, ainsi que l'occupation de plus de 700 logements à la rentrée 2025-26. Les besoins alimentaires de ce campus évoluent et il convient d'y réfléchir de manière systémique.

L'alimentation constitue un sujet de préoccupation pour les équipes de la vie étudiante, des achats et marchés publics, des ressources humaines. De nombreux dispositifs et actions sont déjà à l'œuvre à l'Université Lumière Lyon 2. Les GT n'ont cependant pas manqué d'idées pour accroître les ambitions en la matière, les rendre plus soutenables et inclure encore davantage les personnels dans le champ de réflexion et d'action.

Sur cette thématique également, 2025 sera l'occasion de poursuivre le travail et d'enrichir la V2 du Plan à horizon 2026.

Domaine Décarbonation

Périmètre : y compris pour la recherche et l'enseignement, décarbonation, sobriété énergétique pour l'immobilier (dont chauffage et isolation), efficacité énergétique, numérique (serveurs, équipements individuels et collectifs, outils et logiciels, ...), achats et marchés, inclusion, égalité, diversité

A noter : les questions de mobilités, qui pourraient faire partie de ce domaine Décarbonation, ont été présentées dans un paragraphe précédent et ne sont donc pas incluses dans le présent paragraphe.

Rattachement à l'axe Réduction de l'impact environnemental de la circulaire du Ministère de l'ESR

A) Diagnostic :

1. Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 57

ODD couverts : 

Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés :

Démarches transversales :

- Réalisation d'un Bilan carbone (ou GES) partiel, à l'échelle de l'université. Scopes 1 et 2 réalisés, scope 3 en partie (déplacements, numérique). A permis une première appropriation de l'exercice par les services concernés (missions, consommations énergétiques, numérique). Exercice qui est resté assez confidentiel. Besoin de partager les démarches des autres entités, leurs résultats. Effort de communication à faire pour appropriation par l'ensemble de la communauté.
- Réalisation de Bilans carbone à l'échelle des laboratoires de recherche (Centre Max Weber, EVS, CIHAM, MOM et ses labos ArAr, Archéorient et HiSoMA, IHRIM)
- Recours à du matériel réutilisable (carafes, gobelets) ou recyclable lors des buffets / réceptions

Efficacité énergétique :

- Réalisation d'un plan de sobriété
- Changement du mix énergétique (connexion au chauffage urbain), nombreuses améliorations techniques (pilotage du chauffage, équipements LED, ...)
- Plan de relance (chauffage urbain, pompes, ...)
- Plan de résilience (robinets thermostatiques, pompe bâtiment M sur PDA)
- Partenariat Certificat d'économie d'énergie
- Suivi énergétique : GTC pilotage des équipements et outil de suivi NAVIGATOR (suite Plan campus)
- GT Confort d'été, a donné lieu à un recensement des salles fraîches ou climatisées et à leur mise à disposition des personnels quand fortes chaleurs, zones refuge
- TASK FORCE : appui et accompagnement de l'Etat pour l'analyse et la proposition d'actions rapides pour sobriété énergétique (Vinatier et MuMO)
- Actions de sensibilisation (conférences, concours CUBE pour suivi de la consommation et animations)

Rénovation des bâtiments :

- Investissements pour la rénovation énergétique (isolation des bâtiments)
- Energies renouvelables : raccordement au chauffage urbain, panneaux photovoltaïques dans la Ruche (plan de relance)
- Démarches d'audit énergétique sur les bâtiments V, IUT, Halles des sports PDA, et recherche de financement
- AAP Rénovation des bâtiments : leds, robinets thermostatiques, pilotage, chauffage urbain
- Qualité énergétique des nouveaux bâtiments (ex : La Ruche)
- Aménagements des espaces : open spaces, espaces partagés pour étudiants, salles de repos, de restauration (personnels et étudiants) : forte demande

Achats et marchés :

- Réflexion entamée par le service des Marchés, rédaction de cahiers des charges intégrant des critères environnementaux et RSE (durabilité, qualité), des clauses sociales et environnementales
- Politique d'achat des goodies : note sur le bon achat et usage des goodies. Efforts depuis 3 ans sur le "Made in France" et la durabilité. BPU goodies avec une proposition en partie écoresponsable
- Traiteur qui travaille avec ESAT (Etablissement et service d'accompagnement par le travail)
- Réutilisation du mobilier, proposition de meubles en stock en première intention, améliorer la visibilité du stock

Numérique :

- Actions engagées sur l'équipement (copieurs uniques, allongement de la durée de vie des ordinateurs de 5 à 7 ans)
- Politique d'achat et de gestion de fin de vie (recyclage, don d'ordinateurs et d'écrans)
- Déménagement salle serveur IN2P3
- Choix du papier recyclé
- Réutilisation des chutes de papier pour fabriquer des blocs, valorisés en lien avec les événements
- Système de retrait des impressions recto-verso et sur badge (pas d'impressions abandonnées) (laboratoire DDL)
- Politique d'achat d'ordinateurs fixes pour les doctorants, moins coûteuse en ressources (laboratoire DDL), choix systématique de la garantie 7 ans
- Mesures en matière de précarité numérique, soutien aux étudiants
- Reprise, recyclage et reconditionnement du matériel informatique et électroménager
- Dons de matériel informatique plus ancien à des écoles, associations (DDL)
- Besoin de mieux identifier les usages, communiquer sur les gestes simples (limitation envoi des pièces jointes, logos, etc.).
- ...

2) Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 77

Exemples de propositions élaborées par les GT :

Finaliser le Bilan carbone afin de donner une vision d'ensemble des émissions GES de l'établissement et de faire apparaître les principaux postes d'émissions à partir d'un bilan exhaustif :

- Suivi du Bilan carbone des mobilités domicile-travail (indicateur)
- Suivi du bilan carbone des mobilités académiques (indicateur)
- Suivre des indicateurs d'énergie pour améliorer la communication et la diffusion des bilans carbone
- Suivi du bilan carbone des mobilités professionnelles (indicateur)
- Suivre les indicateurs de bilan carbone des pratiques numériques
- Suivre les indicateurs de Bilan carbone lié à l'achat de matériel informatique
- Développer les échanges avec les différentes personnes réalisant des Bilans carbone au sein de l'Université
- Former les étudiants à la méthode bilan carbone par l'expérience (outils de calcul de bilan carbone de la vie associative par exemple)

Energie et efficacité énergétique :

- Suivre les indicateurs de consommation des bâtiments (indicateurs énergie, eau) : GTC, GTB, Navigator
- Mettre en place des indicateurs de consommation énergétique par bâtiment
- Améliorer les équipements techniques et les enveloppes des bâtiments : système d'obtention de financement sous forme d'AAP chronophage et contraignant, évaluer les ressources internes pour mener ces actions
- Inégalité de traitement selon les services : accès à la climatisation, bâtiment plus ou moins isolé, orientation
- Développer les énergies renouvelables sur le campus :
- Évaluer le raccordement au chauffage urbain, mise en place du photovoltaïque en toiture et en ombrière, identifier les potentiels géothermiques
- Acheter de l'énergie renouvelable, développer la part d'énergie renouvelable dans les marchés d'énergie
- Sensibiliser aux éco-gestes par des campagnes
- Organiser des conférences et évènements

Rénovation des campus :

- Réaliser des enquêtes sur les usages
- Intégrer des douches et davantage de toilettes, sanitaires, point d'eau, salles de convivialité
- Améliorer la régulation thermique des locaux/salles en été comme en hiver

Achats et marchés publics :

Mieux intégrer les principes du développement durable dans les processus d'achat, en privilégiant des produits, services et travaux respectueux de l'environnement et socialement responsables, afin de :

- **Diminuer l'impact environnemental de l'établissement** en réduisant ses consommations, en privilégiant les énergies renouvelables et en réduisant la production de déchets
- **Soutenir les entreprises engagées dans le développement durable** en favorisant les fournisseurs locaux et ceux qui adoptent des pratiques responsables
- **Contribuer à la construction d'une société plus juste et équitable** en s'assurant que les conditions de travail et de production respectent les droits humains et les normes sociales.

Actions préconisées :

- Adoption d'un SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables) : cadre stratégique aux pratiques d'achats durables. Non obligatoire selon la réglementation actuelle, mais pourrait être un instrument

efficace pour engager l'établissement dans une démarche de développement durable (promotion, planification et mise en place d'une stratégie RSE pour nos achats)

Réutilisation du matériel existant :

- Créer une plateforme interne dédiée au matériel permettant de vérifier la disponibilité des équipements avant de passer de nouvelles commandes (favorise les prêts interservices et réduit les doublons)
- Utiliser des services de réparation pour le matériel défectueux, notamment les téléphones, en se concentrant sur les batteries, les écrans et autres composants endommagés
- Explorer l'achat de matériel reconditionné (téléphone, matériels informatiques, électroniques, mobiliers) afin d'avoir une alternative durable à l'achat de neuf. S'inspirer de la loi AGEC pour intégrer l'obligation d'acquérir des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant des matières recyclées dans les achats (par exemple, une commande doit inclure au moins 20% de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées)
- Proposer la création d'un « repair café » pour les étudiants et le personnel, en s'inspirant des cafés de la MDE, afin de promouvoir une alternative à l'achat par la réparation et la réutilisation des objets, en offrant un espace convivial et collaboratif

Choix des matériels et matériaux :

- Choisir des matériels prenant en compte les besoins des personnes en situation de handicap et promouvant l'inclusivité, s'assurer que tous les supports numériques soient accessibles à tous les utilisateurs
- Privilégier les matériels, fournitures et matériaux avec des labels environnementaux reconnus, en veillant à contrôler la validité et l'authenticité des labels pour éviter les contentieux
- Proposer des alternatives durables pour les goodies, telles que des produits locaux ou des offres culturelles (savon artisanal, chocolat équitable, chèque culture)

Numérique :

- Améliorer la visibilité des actions : ajouter un onglet DD&RSE sur l'intranet
- Mettre en place un outil permettant aux enseignants-chercheurs et BIATSS de faire des choix éclairés sur l'impact carbone du numérique (quantifier les impacts de chaque alternative comme visio / mode hybride, visio avec / sans caméra, choix d'un ordinateur neuf / reconditionné, insertion ou non d'une image dans la signature électronique, ...)
- Promouvoir les éco-gestes, organiser des fresques du numérique et des ateliers numériques responsables (limiter le recours à l'impression, usage et outils d'archivage numérique, ...)
- Optimiser l'utilisation du matériel informatique en questionnant le besoin (téléphone, ordinateur portable, multi-copieur, ...)

- Réparer et reconditionner le matériel informatique, ouvrir un atelier de réparation et reconditionnement du matériel informatique acheté sur des fonds de l'Université Lumière Lyon 2.
- Recycler les toners d'imprimantes
- Donner les ordinateurs et écrans ayant achevé leur vie à l'Université
- Co-financer le matériel informatique pour les étudiants, prévoir un plan d'équipement à l'inscription pour les étudiants d'un matériel cofinancé, qui leur appartiendrait au bout de 3 ans
- Rédiger une charte d'achat et d'utilisation du matériel informatique (guide des 5 R Refuser-Réduire-Réutiliser-Recycler-Rendre à la terre, impressions, envoi de pièces jointes et images, logos en signature de mail)
- Encourager la dématérialisation : accès à la documentation depuis un ordinateur, Wikipedia 1Lib1Ref (One Librarian, One Reference) pour "sourcer" des informations

B) Plan d'actions

La matière du Plan AVENIRS sera transmise aux porteurs du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (qui sera renouvelé en 2025), afin de nourrir leurs réflexions.

Fiches-actions produites sur ce domaine :

Fiche 1.2 A POURSUIVRE Rénovation des campus

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage : Directeur, DIMMO

Etapes : Démarrage en 2025, point intermédiaire en 2026, jusqu'en 2028

Publics visés : Tous

Objectif : Indicateur PAP - Etat du bâti du PAP : 26% du bâti très satisfaisant en 2027

Indicateurs de suivi :

- Consommations de fluides issues des plans de sous-comptage
- Indicateur PAP - Consommation énergétique

Mobilisation RH :

Service Grands projets DIMMO, accompagnement DAF et DAJIM pour financement et mise en œuvre

Estimation besoins financiers :

- Fonctionnement : 30 000€ audits énergétiques 2025, 30 000€ étude désimperméabilisation 2025
- Investissement : 15 230 000€ de diverses rénovations énergétiques nécessaires jusqu'en 2028, selon les audits réalisés

Fiche 1.4 A POURSUIVRE Complément du Bilan carbone

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage : Chargée d'opérations, DIMMO

Etapes : De Janvier 2025 à Janvier 2027

Publics visés : Tous

Objectif :

Indicateur PAP 2025 – Réduire les émissions de gaz à effet de serre (secteur énergies) de 2030 de -60% par rapport à la valeur de référence de 2015.

Trajectoire estimée : -52,85% en 2025, -55,71% en 2027

Mobilisation RH : 1 ETP Econome de flux, 1 ETP Chargé de projet décarbonation

Estimation besoins financiers : Coût des formations

Fiche 2.2 A ENGAGER Adoption d'un SPASER

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage : Responsable du Service commande publique, achats et assurances, DAJIM

Etapes : Démarrage possible en 2026, mise en œuvre de 2027 à 2032

Publics visés : Tous

Objectif : Elaboration d'un SPASER avant le 31 décembre 2026

Indicateurs de suivi :

Cf. Indicateurs PAP (cibles imposées par l'Etat) :

- 30 % des contrats de la commande publique avec des considérations sociales en 2026
- 100 % des contrats de la commande publique avec considérations environnementales en 2026

Moyens :

- solution A : recours à un AMO spécialisé, de 20 000€ à 50 000€ + 0,5 ETP DAJIM durant plusieurs mois, frais de formation préalable à la méthodologie du SPASER
- solution B : 1 ETP dédié en « mode projet » jusqu'à mise en œuvre du SPASER, frais de formation préalable à la méthodologie du SPASER

Conclusion pour le domaine Décarbonation :

Le domaine de la Décarbonation est vaste et central pour la soutenabilité des activités et des missions de l'université. De nombreux dispositifs, projets et actions ont déjà été mis au point et soutenus, portant leurs fruits de manière tangible. Ainsi, on note une baisse de la consommation énergétique facturée globale de 33% en 2023 par rapport à 2019 (-18,8% entre 2022 et 2023).

Les efforts sont à poursuivre et de nombreuses pistes d'actions ont été proposées par les GT.

Priorité a été donnée aux actions de grande envergure, systémiques et préalables à d'autres actions plus concrètes. Ainsi, le complément du Bilan carbone, qui permettra de fournir une mesure exacte des impacts, semble préliminaire aux décisions prises ensuite pour la mise en œuvre de solutions concrètes d'amélioration. La rénovation énergétique des bâtiments, vaste chantier entrepris depuis des années, est à poursuivre, avec toutefois un regard particulièrement attentif aux questions de DD&RSE. Enfin, l'adoption d'un SPASER à l'échelle de l'établissement fournira un cadre global et solide pour la soutenabilité de tous les achats de l'université.

Domaine Ecologisation des campus

Périmètre : Biodiversité et préservation du vivant, espaces verts et végétalisation des campus, enjeux de vulnérabilité et d'adaptation, désimperméabilisation des sols, gestion de l'eau, réduction et gestion des déchets, interactions entre l'immobilier et ses alentours, inscription du bâti dans l'espace physique (reste du campus, logements, parkings, tissu urbain), évolution des campus, flux et circulations sur les campus, sécurité et respect des locaux, aménagements du BPE (Budget participatif étudiant), inclusion, égalité, diversité
Concerne tous les campus, avec une prépondérance de PDA sur ces questions

Rattachement à l'axe Réduction de l'impact environnemental de la circulaire du Ministère de l'ESR

A) Diagnostic :

1. Recensement de l'existant

Nombre d'actions existantes recensées dans les séminaires participatifs : 17

ODD couverts : 

Exemples de dispositifs, projets ou actions déjà réalisés par l'Université Lumière Lyon 2 :

Biodiversité et préservation du vivant :

- Plan de végétalisation sur le campus PDA dans le cadre de son Plan de transformation
- Plan-guide campus PDA (2015-2017) : projet de relier le parc de Parilly et le parc de Feuilly par 2 corridors verts (préfiguration du Plan de transformation)
- Plan d'aménagement paysager (PDA Patio, C, végétalisation)
- Espaces verts durables (ex : stade de foot SUAPS)
- Jardin partagé sur PDA
- Jachère sur PDA (bâtiment L)
- Expérience antérieure et terminée de pacage de moutons sur PDA et tonte raisonnée
- Produits d'entretien labellisés comme respectueux de l'environnement (ex : aujourd'hui au SUAPS)

- Protection des environnements des lieux de fouilles / réhabilitation du terrain (laboratoire ArchéOrient)
- Collaboration avec la Région AURA : mise à disposition de terrains depuis 10 ans pour des associations (ex : culture de la pomme de terre en Basse-Ardèche, cultures expérimentales de céréales pour le laboratoire ArchéOrient)

Gestion de l'eau :

- Création de zones d'infiltration sur le campus PDA dans le cadre de son Plan de transformation
- Contrat sur l'eau avec la Métropole (subvention), dont infiltration des eaux de pluie dans le projet La Ruche
- Installation de robinets à poussoir automatique pour un meilleur contrôle

Déchets :

- Recyclage des mégots
- Mise en place de composteurs sur PDA (budget participatif étudiant) + différentes initiatives (ASSP, SCD, DIRCOM, DRED)

L'établissement s'est déjà engagé dans une démarche de transition par les divers plans menés par la DIMMO depuis au moins 2015. Cette démarche a plutôt privilégié des actions de végétalisation, dés-imperméabilisation / infiltration et biodiversité (corridors verts). Le GT avait bien connaissance de cette démarche vertueuse qu'il s'agit de prolonger et de renforcer.

2. Projection vers le futur

Nombre d'actions proposées par les 7 GT de la phase Diagnostic : 31

Exemples de propositions élaborées par les GT :

Végétalisation et biodiversité :

- Préserver l'intégrité des corridors verts (pas de bâti, pas de poubelle)
- Pas d'artificialisation supplémentaire
- Végétalisation de la Cour Gaia sur BDR : plantation de haies, arbres en pot, remplacement de l'herbe par du trèfle, etc.
- Accessibilité des zones refuges/végétalisées
- Gestion des espaces verts :

- Jardin partagé sur PDA à faire vivre (associations étudiantes, personnels ?), besoin d'un démonstrateur, d'un plan d'entretien estival (arrosage et récolte)
- Récupération d'eau sur BDR et PDA
- Reprise du pacage de moutons et de la tonte raisonnée sur PDA
- Création de milieux aquatiques (PDA, BDR)
- Renaturation des sols (remédiation suite aux chantiers)
- Compiler les données existantes en matière d'inventaire de la biodiversité dans les campus : enquêtes et inventaire par l'université (en cours pour arbres/arbustes), le Crous et la Métropole (dans le cadre des études d'impacts préalables aux chantiers)
- Compléter et poursuivre les inventaires liés à la biodiversité et valoriser ce patrimoine / sensibiliser les publics par des panneaux d'information (solliciter des formations en géo/aménagement, histoire, tourisme, com', les associations, ...)
- Créer un potager pédagogique et des ateliers de cuisine durable à destination des étudiants

Gestion de l'eau :

- Réaliser un diagnostic avec cartographie de l'écoulement de l'eau, qui permettrait d'envisager la suppression de certaines bordures (celles ne retenant pas de talus) afin de faciliter l'infiltration des eaux pluviales
- Récupérer les eaux de pluie pour les toilettes
- Optimiser le système d'arrosage des espaces verts
- Poursuivre la dés-imperméabilisation des sols et les aménagements pour l'infiltration des eaux de pluie (par ex. Ruche)
- Garantir l'accessibilité à l'eau pour tous

Sécurité et respect des locaux :

- Sensibilisation aux coûts (environnemental, économique, ...) du non-respect et des dégradations (tags, ...)

Réduction et gestion des déchets :

- Ouvrir une ressourcerie des biens qui ne sont plus utilisés, au renouvellement d'un marché public par exemple
- Sensibiliser au tri, personnels et étudiants : au Resto U proposer un affichage plus intuitif, sur le reste du campus mettre en place le tri sélectif des déchets et les filières de recyclage derrière, y compris compostage
- Inclure dans le tri des déchets les déchets verts/alimentaires (compostage) sur les 2 campus

Vulnérabilité et adaptation :

- Ajouter de nouvelles plantations
- Transformer les façades (isolation/store/plantation), en tenant compte des contraintes patrimoniales (Bâtiments de France) et/ou techniques (résistance et imperméabilité des toits, impact des racines, ...)
- Garantir l'accès à l'eau (fontaines réseau, cols de cygne pour remplir les gourdes)
- Donner accès à des espaces frais (sous-sols et Atrium sur BDR)
- Installer des brasseurs d'air
- Créer des « circuit d'air frais » par géothermie pour remplacer la climatisation l'été
- ...

B) Plan d'actions :

Fiche-action produite sur ce domaine :

Fiche 1.3 A POURSUIVRE Déploiement du tri sélectif des déchets

Extrait de la fiche-action (fiches-actions intégrales consultables en [Annexe 2](#), à la fin du présent document) :

Pilotage : Adjoint au responsable du service des moyens généraux, DIMMO

Etapes :

Dès septembre 2024, pour fonctionnement pérenne

Campus PDA : septembre 2024, BDR : à partir de novembre 2024, Site Rachais : 2025

Publics visés : Tous

Objectif :

3 sites sur 4 (BDR, PDA et Rachais) équipés à 100% de bacs de tri sélectif faisant l'objet d'un enlèvement régulier et d'un traitement adapté

Indicateurs de suivi :

- Nombre de bacs installés par campus

- Suppression du ramassage, et donc du traitement, de 100% des poubelles individuelles

Mobilisation RH : 3 ETP + valorisation temps chef de projet

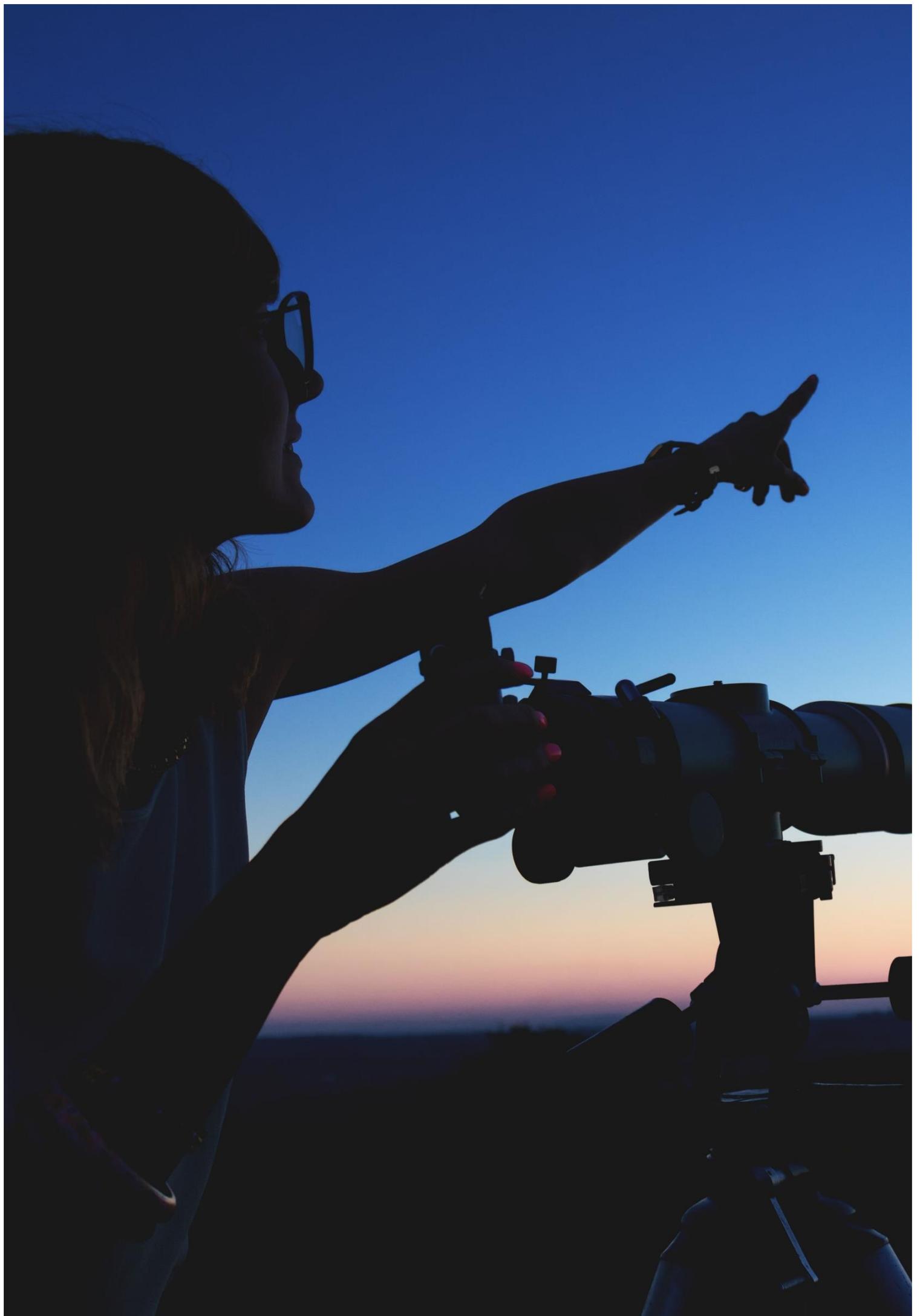
Estimation besoins financiers :

Fonctionnement 60 000€/an, Investissement 500 000€ budget 2024

Conclusion pour le domaine Ecologisation des campus :

Sur cette thématique, c'est dans la dimension de végétalisation que l'établissement s'est le plus investi jusqu'à présent. Les différents campus de l'Université Lumière Lyon 2 s'avèrent très différents en matière d'espaces, de place pour la faune et la flore, d'insertion dans le tissu urbain, et c'est logiquement le campus PDA le plus concerné par ces questions, même si elles doivent également irriguer les réflexions sur la vie sur les autres campus.

Les préconisations des GT vont dans le sens d'une poursuite des plans de transformation engagés par l'établissement via la DIMMO (végétalisation, dés-imperméabilisation, corridors écologiques...), en veillant à ce qu'ils intègrent au mieux certains éléments des autres objectifs qui ont émergé des travaux : gestion différenciée des espaces verts, évolution des pratiques et des bâtiments pour l'adaptation à la chaleur, gestion de l'eau et des déchets.



FAIRE VIVRE LE PLAN AVENIRS

Un cadre d'action pour 2025-2028

Avec le Plan AVENIRS l'Université Lumière Lyon 2 dispose d'un cadre et d'un premier ensemble d'actions à mettre en œuvre. Concernant les modalités du pilotage, de la traduction organisationnelle, de la mise en œuvre opérationnelle et du suivi des enjeux DD&RSE, il ressort de la démarche d'élaboration plusieurs principes à retenir et des préconisations :

- **Un pilotage transversal pour le DD&RSE**

Dans l'esprit de l'articulation étroite des questions écologiques et sociales, les missions DD&RSE seront portées par un ou plusieurs vice-présidents, en lien direct avec les vice-présidents en charge du patrimoine, des ressources humaines, de la vie étudiante, de la politique sciences et société, ainsi que de la formation et de la recherche.

Le pilotage du Plan AVENIRS et la coordination des actions DD&RSE seront assurés par une personne associée à la Direction Générale des Services de l'Université.

A travers ce choix de gouvernance et de pilotage, il s'agit de ne pas isoler les sujets DD&RSE à travers une direction ou un service dédié, mais d'assurer leur intégration au sein de chacune des directions de l'Université, en poursuivant la montée en compétences au sein des services (en particulier dans les domaines de la décarbonation, du numérique et des achats durables, de la mobilité, de l'accompagnement RH et étudiant).

- **La poursuite d'"assemblées thématiques" (dans la continuité des GT)**

Pour continuer à débattre et à travailler de manière à la fois concrète et réflexive sur les thématiques structurantes du Plan AVENIRS, l'approche consistant à associer une expertise scientifique, une expertise technique et une expertise d'usage sera poursuivie. Constituées de volontaires enseignants-chercheurs, personnels BIATSS et étudiants, ces assemblées poursuivront les travaux engagés sur :

- **Les temps et rythmes**
- **Les mobilités**
- **L'alimentation**

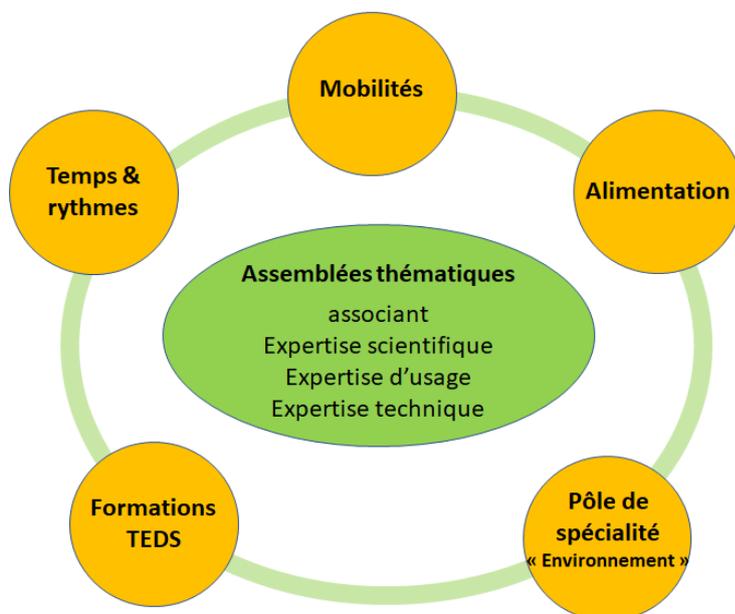
Les enjeux liés au **numérique** seront à travailler dans le cadre de la révision du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN), renouvelé en 2025.

La question transversale de la **décarbonation** ne fait pas l'objet d'un groupe spécifique, elle est traitée par l'ensemble des assemblées thématiques avec l'appui des ressources maintenant solides de l'établissement sur le sujet.

La contribution de chacune de ces assemblées consistera à :

- Proposer à la gouvernance de l'Université des actions à court, moyen ou long terme
- Après arbitrage, élaborer des fiches-actions par projet qui viendront compléter le Plan d'actions de la V2 du Plan AVENIRS, livrée mi-2026 et intégrant des ajustements liés au nouveau COMP cette année-là. Cette V2 contribuera également à préparer la prochaine accréditation pour nos formations, prévue pour 2027.

En outre, le groupe de travail sur les **formations TEDS**, actif depuis 2022, et le **Pôle de spécialité** sur les enjeux écologiques qui verra le jour en 2025, sont deux collectifs essentiels qui portent et porteront l'intégration et la valorisation des questions socio-écologiques dans les missions centrales de formation, de recherche et de médiation science-société.



- **Des *Rendez-vous d'Avenirs***

Deux fois par an, des rencontres seront organisées impliquant les membres des Assemblées thématiques, de la gouvernance (présidence, équipe présidentielle, DGS), des anciens Comités fonctionnels du Plan AVENIRS, de l'ensemble des co-pilotes et participants des divers GT du Plan, ainsi que le Groupe miroir composé des partenaires extérieurs, afin :

- De faire état de l'avancée des différents projets
- D'identifier des angles-morts, des priorités à redéfinir
- De s'inspirer d'expériences extérieures

Conclusion

L'élaboration du Plan AVENIRS, schéma directeur DD&RSE de l'Université Lumière Lyon 2, a induit une dynamique forte et partagée au sein de l'établissement. Le choix d'en faire une démarche concertée à toutes les étapes avec personnels et étudiants, de ne pas se contenter de traiter la dimension environnementale mais de donner autant de poids à la dimension sociétale, de l'ancrer sur le territoire et de le rattacher aux ODD des Nations-Unies, en font un processus et un résultat stratégiques pour l'université.

Ce travail permet d'estimer le niveau de maturité de l'établissement sur le chantier du DD&RSE. Il s'avère déjà très engagé sur les volets Recherche, Décarbonation, et les aspects de la Politique sociale touchant à l'égalité et la diversité. D'autres domaines sont encore à développer, ce qui sera chose faite à l'issue de l'année 2025 (Temps et rythmes, Mobilités, Alimentation, Formations TEDS, Numérique avec le SDSIN). Enfin, une fois la mise en œuvre de ce premier Plan bien engagée, il conviendra de travailler à une prochaine édition du Plan AVENIRS qui étoffe les ambitions et réalisations concernant la qualité écologique des campus (en particulier le volet Biodiversité, déjà présent à l'Université mais qui pourrait faire l'objet d'une plus grande attention encore).

Ce schéma, ainsi que les actions qu'il porte, constituent, par leur contribution à un avenir plus soutenable, un vecteur du vivre et travailler ensemble, qui donne sens à nos missions (formation, recherche, sciences et société, vie étudiante). Il est de notre responsabilité de nous engager et de favoriser l'implication des jeunes générations dans un monde en transition. Cette démarche nous permet de réaffirmer notre rôle d'université ancrée et active au sein de la cité.

Annexe 1 – Liste des abréviations et des sigles

A

AAP – Appels à projets

AG – Assemblée Générale

AMO – Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

ArAr – Laboratoire Archéologie et Archéométrie

ASSP – UFR d’Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique

AVENIRS – Actions Vers des ENGagements Innovants, Responsables et Soutenables (nom du schéma directeur DD&RSE de l’Université Lyon 2)

AURA – Auvergne-Rhône-Alpes (Région)

B

BEI – Bureau des Étudiants Internationaux

BIATSS – Personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé

BPE – Budget Participatif Etudiant

BU – Bibliothèque Universitaire

C

CIS – Comité d’Intégrité Scientifique

CMW – Laboratoire Centre Max Weber

CNU – Conseil National des Universités

COACTIS – Unité de Recherche en gestion des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet de Saint Etienne.

COIL – Collaborative Online International Learning

COMP – Contrat d’objectifs, de Moyens et de Performances

COS – Commissions d’Orientation Scientifique

CROUS– Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC – Contribution de Vie Etudiante et de Campus

D

DAF – Direction des Affaires Financières (Service de l’université)

DAJIM – Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés (Service de l’université)

DD&RSE – Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale

DF – Direction de la Formation (Service de l’université)

DGS – Direction Générale des Services (Service de l’université)

DIMMO – Direction de l’Immobilier (Service de l’université)

DIPHE – Unité de recherche Développement Individu Processus Handicap Éducation

DIRCOME – Direction de la Communication (Service de l’université)

DiSS – Direction Sciences et Société (Service de l’université)

DPO – Délégué à la Protection des Données

DRED – Direction de la Recherche et des Etudes doctorales (Service de l’université)

DRHAS – Direction des Ressources Humaines et de l’Action Sociale (Service de l’université)

DRI – Direction des Relations Internationales (Service de l’université)

DSI – Direction des Systèmes d’information (Service de l’université)

DVEC – Direction Vie Etudiante et Campus (Service de l’université)

E

ESS – Économie Sociale et Solidaire
ETAS – Environnement de travail et action sociale (service de la DRHAS de l'université)
ETP – Équivalent Temps Plein
EVS – Laboratoire Environnement, Ville, Société

G

GATE – Laboratoire Groupe d'Analyse et de Théorie Economique
GES – Gaz à Effet de Serre
GRePS – Laboratoire de Recherche en Psychologie Sociétale
GT – Groupe de Travail
GTB – Gestion Technique de Bâtiment
GTC – Gestion Technique Centralisée

H

HAL – Hyper Article en Ligne
HiSoMA – Laboratoire Histoire et Sources des Mondes Antiques

I

IA – Intelligence Artificielle
IHRIM – Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités
IMPULSE – Pôle Universitaire d'Innovation pour le site académique de Lyon/St-Etienne
IN2P3 – Centre de calcul CNRS
IUL – Institut d'urbanisme de Lyon

L

LAET – Laboratoire Aménagement Economie Transports

M

MDE – Maison Des Etudiants
MOM – Maison de l'Orient et de la Méditerranée
MOOC – Massive Open Online Course (cours en ligne ouvert et massif)
MSH – Maison des Sciences de l'Homme

O

ODD – Objectifs de Développement Durable
OLMEC – Outil de Gestion des Mobilités et des Émissions de Carbone

P

PAP – Projet Annuel de Performance
PDA – Porte des Alpes
PMR – Personnes à Mobilité Réduite
PUI – Pôle Universitaire d'Innovation

Q

QVE – Qualité de Vie en Études
QVT – Qualité de Vie au Travail

R

RchRch – Revue de recherche de l'Université Lumière Lyon 2
RIS – Référent Intégrité Scientifique
RQTH – Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RPS – Risques Psychosociaux
RP2T – Remboursement Partiel des Transports Publics

S

SCD – Service Commun de Documentation
SDSIN – Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique

SFDS – Société Française de Statistique

SPASER – Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables

SUAPS – Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

SVE – Service de la Vie Etudiante (service de la DVEC de l'université)

SYTRAL – Syndicat des Transports de l'Agglomération Lyonnaise

T

TE – Transition Écologique

TEDS – Transition Écologique et Développement Durable (dans les formations)

V

V2 – Version 2

VEU-VET – Villes et Environnements Urbains / Villes En Tension

VT-VHT – Vie au Travail / Vie Hors Travail

Annexe 2 – Fiches-actions (Plan d'actions)

Plan d'actions AVENIRS 2024-2028

Fiche-action n°1.1

— université
— LUMIÈRE
— LYON 2



L'Université Lumière Lyon 2 soutient les objectifs développement durable

A POURSUIVRE : Mise en place de formations TEDS

QUOI, POURQUOI

ODD lié :



Contexte

Contexte local (établissement, site), ESR, national, international

Contexte DD-RSE, réglementation, planification de l'Etat en la matière

Mise en place des formations à la transition écologique pour les étudiants de premier cycle :

- Conformément aux jalons posés dans le [Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), et afin de garantir une cohérence et compatibilité des formations entre elles, un socle de connaissances et compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) doit être défini et partagé entre les acteurs de l'enseignement supérieur.
- En effet, en accord avec les recommandations du [rapport remis par Jean Jouzel et Jean-Luc Abbadie](#), chaque étudiant de l'enseignement supérieur public et privé « d'intérêt général » doit recevoir un socle de connaissances et compétences globales, transversales et pluridisciplinaires de base pour pouvoir être diplômé du 1er cycle (BTS, DEUST, BUT, Licence et diplômes de grade licence).
- Chaque établissement d'enseignement supérieur peut bâtir, sur cette base, une offre de formation qu'il pourra adapter et enrichir en fonction de sa mission et du public étudiant qu'il forme.
- L'université dispose de formations intégrant, dans différents enseignements, les enjeux de la TEDS. Par ailleurs, elle a déjà mis en place différents enseignements optionnels, ouverts à tous les étudiants de licence, sur la TEDS dans le cadre de ses enseignements d'ouverture.

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action :

Il s'agit de monter en puissance et de généraliser cette démarche pour la formation à la TEDS (étudiants et personnels), avec le déploiement d'une offre transversale pluridisciplinaire mobilisant des apports pédagogiques externes et internes, le soutien à

l'engagement étudiant pour le développement soutenable, le soutien au développement de l'écologisation des compétences dans le cadre des actions de professionnalisation. Pour cela il convient de :

Utiliser le MOOC comme socle de base, obligatoire en L1 à partir de 2025-26

- Organisation des propositions pédagogiques en présentiel
- Conception de nouvelles capsules SHS

Compléter ce MOOC par des projets et/ou des enseignements plus approfondis, au niveau des composantes

Recenser les cours pour optimiser les ressources existantes : sur la base du recensement réalisé par la DF, qui fait apparaître 522 enseignements (dont 177 en Licence) abordant des thématiques TEDS dans les maquettes existantes, mener une enquête approfondie auprès des enseignants-chercheurs pour identifier leur expertise sur le sujet et leurs cours en lien avec le sujet.

En Master, poursuivre le MOTIF Crises écologique, crises sociales (voir fiche 2.1. Création d'un Pôle de spécialité Environnement)

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Action déjà existante à poursuivre

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités

- Obligation du Ministère
- Echange inter-établissements
- Collaboration avec Lyon 1

Freins

Éléments à intégrer dans l'offre pédagogique existante

Bénéfices, avantages

Formation des étudiants
Valorisation des ressources pédagogiques TEDS-SHS au sein de l'établissement

Coûts, inconvénients

Moyens de l'établissement limités

Enjeu(x) servi(s) par l'action

Intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans la formation des étudiants et du personnel dans une perspective pluridisciplinaire

QUAND

Calendrier prévisionnel

Etapas

Un soutien en ingénierie pédagogique (2023-24) dans le cadre du dialogue de performance a permis d'amorcer la mise en place de la formation TEDS, et de préparer sa généralisation en premier cycle. L'université propose à ce jour douze enseignements d'ouverture en Licence (donc un MOOC suivi par 1400 étudiants en cumulé 2022-23 et 2023-24) et un en Master. Le déploiement de ces enseignements est prévu de la manière suivante :

- MOOC « climat et transitions » : généralisation progressive en L1 (2^{ème} semestre) à partir de l'année 2025-26 jusqu'à la prochaine accréditation. Il s'agit d'un programme de 14h conçu par des enseignants de Lyon 1 + 2h SHS réalisées par des enseignants de Lyon 2 en 2023-24. L'objectif est de renforcer la création de supports SHS, et d'organiser des séances en présentiel
- Possibilité de créer de nouveaux enseignements TEDS disciplinaires en L2 et L3 entre 2024 et 2027
- Test (sur 2024-25) et mise en place d'une certification TEDS opérationnelle à la rentrée 2026 (délibération mars-avril 2025)
- Cartographie des enseignements qui entrent dans cette action de sensibilisation en cours de finalisation, au-delà de ses enseignements dédiés

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Chargé(e) de mission pour les formations TEDS auprès de l'équipe présidentielle (à nommer)

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique, VP Formation

Services : DF Chargée d'appui aux formations à la transition écologique,
GT Formation à la transition écologique (25 membres)

Composantes : toutes les composantes de l'établissement - Membres du GT Formation TEDS

Laboratoires : tous

Usagers : tous les étudiants ; tous les enseignants et enseignants-chercheurs

Partenaires externes : enseignants-chercheurs du MOOC Climat et transition de l'Université de Lyon 1, UVED

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) : tous les étudiants de 1^{er} cycle, étudiants de Master ; et tous les enseignants et enseignants-chercheurs

Nombre de personnes concernées par l'action :

19 000 étudiants de 1^{er} cycle (Licence, Licence Pro, BUT), dont 18 000 en Licence
665 enseignants et enseignants-chercheurs (hors chargés de cours)

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Proposition des formations TEDS à 100% des étudiants de 1er cycle à la rentrée 2026/27

Indicateur(s) de suivi

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : 1 ETP Biatss (DF), heures enseignant (253h dispensées en 2024, objectif 300 en 2025)

Estimation des besoins financiers :

Fonctionnement : financements COMP sur ce thème, soutien du SPS

Investissement :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques

Fiche-action n°1.2



A POURSUIVRE : Rénovation des campus



QUOI, POURQUOI

ODD liés :

Contexte**Contexte local (établissement, site), ESR, national, international**

L'université est engagée depuis plusieurs années dans la rénovation énergétique de ses campus (programmes immobiliers, évolution du mix énergétique avec raccordement au chauffage urbain, réduction des consommations).

Des actions importantes restent à entreprendre, en particulier sur le campus Porte des Alpes.

Descriptif et analyse de l'action**Descriptif détaillé de l'action**

- Rénovation énergétique campus PDA : étude sur les risques et avantages de la mobilisation du tiers-financement (soutien transverse aux services juridique, financier et immobilier, dans le cadre du programme pilote national pour lequel le site de Lyon est représenté via la COMUE Lyon)
- A l'échelle de l'ensemble des campus : objectif de réduction des impacts de nos activités et l'amélioration de la qualité écologique des campus en lien avec leur environnement urbain et naturel. Il s'agit de finaliser et pérenniser la comptabilité carbone, de favoriser la mobilité durable et la qualité écologique dans une perspective d'adaptation au changement climatique, d'accompagner la réduction des consommations et des déchets (politique achat, généralisation du recyclage), de désimpermeabiliser les sols (étude et convention avec l'Agence de l'eau pour le futur bâtiment La Ruche)

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Ensemble d'actions déjà existantes, à poursuivre et étendre :

- Plan de relance
- Plan de résilience 1
- Transition écologique 2020-24 Programme « 348 » (finalisation fin 2024)
- Audits énergétiques (bâtiment V, Halles des sports, bâtiments ABCF, bâtiment N, salle serveur PDA, IUTs etc.), à poursuivre sur d'autres bâtiments
- Audits Task force (MUMO, MSH, CFMI, IUT 3 et Vestiaires PDA, ...), à poursuivre sur d'autres bâtiments
- Désimpermeabilisation (Cour centrale BDR, ...), à poursuivre, par exemple pour La Ruche

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités externes :

Sources de financements externes :

- AAP à venir
- Certificat Economie d'Energie (adhésion à un groupement d'organismes et entreprises polluantes qui reversent des financements pour des actions vertueuses au plan écologique)
- Contrat avec l'Agence de l'eau (via la COMUE)

Freins externes :

- Réglementation parfois freinante, soit parce qu'elle impose des exigences supplémentaires, soit parce qu'elle empêche l'installation de dispositifs écologiques (interdiction des Architectes des Bâtiments de France de poser des panneaux photovoltaïques sur BDR par exemple)
- Outils juridiques à disposition : souvent pour les AAP, temporalité différente entre ce qu'on demande à l'établissement et la possibilité d'avoir accès à des marchés public, par exemple

Bénéfices, avantages :

- Amélioration de la qualité du bâti, de l'environnement, des conditions de travail et d'études

Coûts, inconvénients :

- Fort coût d'investissement
- Forte mobilisation des ressources humaines et financières

Enjeu(x) servi(s) par l'action

- Répondre au Décret tertiaire
- Améliorer le Bilan carbone en répondant aux AAP et en tentant d'atteindre des objectifs liés à la Transition écologique (réduction des déperditions énergétiques, des dépenses de fluides, ...)
- Amélioration du bâti : en répondant à des objectifs localisés d'isolation et de rénovation énergétique, l'établissement procède souvent à une rénovation plus globale de son bâti

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin :

Démarrage en 2025, jusqu'en 2028

Etapes :

Point intermédiaire en 2026

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Directeur, DIMMO

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique

Services : DIMMO – DAF – Agence Comptable – DAJIM

Composantes :

Laboratoires :

Usagers internes :

Partenaires externes : Etat, collectivités ou autres tiers-financeurs

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) : Tous

Nombre de personnes concernées par l'action :

26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Cf. Indicateur Etat du bâti du PAP :

| | | | | | | | |
|--|----------------|---------------------------------|-----------------|--------------|---|---------------|---------------|
| Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO | | | | | Code indicateur : PAP-IMM-03 | | |
| Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / PAP 2024 | | | | | | | |
| Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB) | | | | | | | |
| Dates d'observation : année universitaire | | Fréquence production : annuelle | | | Source : Référentiel technique ESR 2022 | | |
| | | Situation 2022 | | | | Cible | |
| | | Berges du Rhône | Porte des Alpes | Autres sites | TOTAL | TOTAL en 2025 | TOTAL en 2027 |
| Très satisfaisant | m ² | 1 260 | 16 130 | 4 238 | 21 628 | 32 528 | 32 528 |
| | % | 2,57% | 24,70% | 86,14% | 18,12% | 25,91% | 26,36% |
| Satisfaisant | m ² | 46 584 | 21 366 | 682 | 68 632 | 82 994 | 82 994 |
| | % | 94,85% | 32,72% | 13,86% | 57,51% | 66,10% | 67,26% |
| Peu satisfaisant | m ² | 1 268 | 17 716 | 0 | 18 984 | 3 940 | 3 940 |
| | % | 2,58% | 27,13% | 0,00% | 15,91% | 3,14% | 3,19% |
| Pas satisfaisant | m ² | 0 | 10 095 | 0 | 10 095 | 6 098 | 3 923 |
| | % | 0,00% | 15,46% | 0,00% | 8,46% | 4,86% | 3,18% |

Légende

- Très satisfaisant : Bon état - fonction parfaitement remplie ;
- Satisfaisant : État moyen, quelque défaut, fonction correctement remplie ;
- Peu satisfaisant : État médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie ;
- Pas satisfaisant : État mauvais, dégradation générale et/ou fonction mal remplie.

Indicateur(s) de suivi

- Consommations de fluides issues des plans de sous-comptage
- Cf. Indicateur Consommation énergétique du PAP :

| | | | | | | | |
|--|----------------|---------------------------------|-----------------|--------------|---|---------------|---------------|
| Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO | | | | | Code indicateur : PAP-TEDS-06.1 | | |
| Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / PAP 2024 | | | | | | | |
| Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB) | | | | | | | |
| Dates d'observation : année universitaire | | Fréquence production : annuelle | | | Source : Référentiel technique ESR 2022 | | |
| CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE | | Situation 2022 | | | | Cible | |
| | | Berges du Rhône | Porte des Alpes | Autres sites | TOTAL | TOTAL en 2025 | TOTAL en 2027 |
| A | m ² | - | - | - | 0 | 2 863 | 4 238 |
| | % | - | - | - | 0,00% | 2,28% | 3,43% |
| B | m ² | - | - | 4 238 | 4 238 | 6 512 | 5 137 |
| | % | - | - | 86,14% | 3,55% | 5,19% | 4,16% |
| C | m ² | 21 631 | 6 768 | - | 28 399 | 110 063 | 107 888 |
| | % | 44,04% | 10,36% | - | 23,80% | 87,66% | 87,44% |
| D | m ² | 26 213 | 58 357 | - | 84 570 | 263 | 5 940 |
| | % | 53,37% | 89,36% | - | 70,87% | 0,21% | 4,81% |
| E | m ² | - | - | - | 0 | 5 677 | 0 |
| | % | - | - | - | 0,00% | 4,52% | 0,00% |
| F | m ² | - | 182 | - | 182 | 182 | 182 |
| | % | - | 0,28% | - | 0,15% | 0,14% | 0,15% |
| G | m ² | - | - | - | 0 | 0 | 0 |
| | % | - | - | - | 0,00% | 0,00% | 0,00% |
| N.C.* | m ² | 1 268 | 0 | 682 | 1 950 | 0 | 0 |
| | % | 2,58% | 0,00% | 13,86% | 1,63% | 0,00% | 0,00% |

n Communiqué : Bâtiments pour lesquels nous n'avons pas les données permettant la classification.

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources :

- Tableau de suivi Energie
- Logiciel Navigator, outil de pilotage accompagnant la Gestion Technique des Bâtiments (GTB), permettant des remontées sous forme de tableaux de consommation, suivis d'alertes sur des pics anormaux, etc.
- Référentiel Technique ESR et ses tableaux de suivi harmonisés pour l'établissement sur la qualité de son bâti

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH :

Service Grands projets DIMMO, accompagnement DAF et DAJIM pour financement et mise en œuvre

Estimation des besoins financiers :

Fonctionnement :

- 30 000€ audits énergétiques 2025
- 30 000€ étude désimperméabilisation 2025

Investissement :

- Rénovation énergétique salle serveur 200 000€ 2025
- Rénovation énergétique bâtiments V et W 3,4M€ 2026-27
- Rénovation énergétique amphitheâtre Lumière 270 000€ 2026-27
- Rénovation énergétique Halles des Sports 500 000€ 2026-27
- Rénovation énergétique bâtiments logements 360 000€ 2026-27,
- Rénovation énergétique bâtiment M 2,2M€ 2027-28
- Rénovation énergétique bâtiment G 700 000€ 2028
- Rénovation énergétique bâtiment A 7,6M€ 2028
- Désimperméabilisation (chiffrage suite étude ?) 2026-27

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques

Fiche-action n°1.3



A POURSUIVRE : Déploiement du tri sélectif des déchets



QUOI, POURQUOI

ODD liés :

Contexte**Contexte DD-RSE, réglementation, planification de l'Etat en la matière :**

Mise en œuvre des prescriptions de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et du décret Décret n° 2021-950 du 16 juillet 2021 relatif au tri des déchets de papier, de métal, de plastique, de verre, de textiles, de bois, de fraction minérale et de plâtre

Descriptif et analyse de l'action**Descriptif détaillé de l'action**

Dès la rentrée 2024/25, l'Université met à disposition des points de collecte sur le campus Porte des Alpes : dans les lieux de passage, en intérieur comme à l'extérieur, à proximité des salles de cours et amphis. Les collecteurs de tri sont répartis un peu partout sur les campus pour faciliter l'adoption des bons gestes. **Pour cette raison, il n'y aura plus de corbeilles dans les bureaux, salles de cours et amphis.** Il reviendra dès lors à chacune et chacun de trier et de déposer ses déchets dans ces points d'apport volontaire.

Le tri des déchets sera déployé progressivement sur le campus des Berges du Rhône à compter de novembre 2024.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Poursuite et amplification d'une action déjà existante mais limitée, jusque-là, aux seuls déchets issus de l'activité des services techniques.

Analyse stratégique de l'action :***Opportunités externes :***

Suite au lancement d'un appel d'offres, des prestataires externes ont été sélectionnés pour permettre à l'Université d'acquiescer des collecteurs spécifiques (près de 700 collecteurs sur le campus de PDA) et de mettre en œuvre une collecte séparative visant à une meilleure valorisation des déchets produits.

Le COMP vient soutenir cette démarche.

Freins externes :

Aucun.

Bénéfices, avantages

Création de plus de 200 points d'apport volontaire pour PDA (mise en place de 700 bacs de tri sélectif) et plus de 150 points d'apport volontaire sur BDR (entre 350 et 450 bacs de tri à venir).

Mise en œuvre d'une collecte séparative des déchets visant à permettre leur valorisation dans un objectif de réduction de l'impact carbone des activités.

Amélioration des conditions de travail des personnels d'entretien.

Coûts, inconvénients

La mise en place d'une démarche vertueuse de transition écologique implique un engagement budgétaire qui n'est pas neutre pour l'Université :

- Recrutement de 3 ETP dédiés à la collecte des points d'apport volontaire
- Investissement de près de 500 000€ pour l'achat de collecteurs + mobilisation du budget de fonctionnement pour déploiement de collectes séparatives par un opérateur privé.
- Il est également indispensable d'accompagner le projet par une communication régulière, ce qui implique un engagement RH et financier.

Enjeu(x) servi(s) par l'action

Accompagner la réduction des déchets (et leur production) par la généralisation du tri sélectif visant, dans une démarche circulaire et vertueuse, à accroître leur recyclage et leur valorisation.

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin

Dès septembre 2024

Pas de date de fin, fonctionnement pérenne

Etapes

Campus Porte des Alpes : déploiement en septembre 2024

Campus Berges du Rhône : déploiement à partir de novembre 2024

Site Rachais : 2025

Vinatier : NC

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire
Adjoint au Responsable du service des moyens généraux, DIMMO

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique

Services : DIMMO – DAF - DAJIM

Composantes : Toutes les composantes de l'établissement

Laboratoires : Tous les laboratoires de l'établissement

Usagers : Tous les usagers des campus

Partenaires externes :

- Fournisseur des bacs Recygo
- Enlèvement des déchets issus du tri sélectif par le prestataire RDS
- Enlèvement des autres déchets (DIB) par le prestataire SUEZ et la Métropole de Lyon (conserve une levée des déchets résiduels 2 fois par semaine sur le campus de BDR)

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biats, étudiants, ...) : Tous

Nombre de personnes concernées par l'action :

28 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

100% des 3 principaux campus (BDR, PDA et Rachais) équipés de bacs de tri sélectif faisant l'objet d'un enlèvement régulier et d'un traitement adapté

Indicateur(s) de suivi

Données que nous allons suivre pour piloter l'action en cours d'élaboration et de réalisation (mettre plus de moyens si nécessaire, ajuster le contenu de l'action, etc.)

Nombre de bacs installés par campus

Suppression du ramassage, et donc du traitement, de 100% des poubelles individuelles (bureaux, salles de cours)

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : 3 ETP + valorisation temps chef de projet

Estimation des besoins financiers :

Fonctionnement : 60 000€/an

Investissement : 500 000€ budget 2024

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques

Fiche-action n°1.4



L'Université Lumière Lyon 2 soutient les objectifs développement durable

A POURSUIVRE : Complément du Bilan carbone

QUOI, POURQUOI

ODD liés



Contexte

Contexte DD-RSE, réglementation, planification de l'Etat en la matière

- Décret tertiaire (obligation réglementaire visant à engager les acteurs du secteur tertiaire vers la sobriété énergétique)
- Neutralité Carbone à Horizon 2050

Contexte local (établissement, site), ESR, national, international

- Convention d'adhésion de l'établissement à l'Agora 2030 (signature mars 2025)

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action

Il s'agit de finaliser et pérenniser la comptabilité carbone afin de donner une vision d'ensemble des émissions GES de l'établissement et de faire apparaître les principaux postes d'émissions à partir d'un bilan exhaustif.

- Dernier Bilan Carbone publié sur les données 2021. Fréquence réglementaire tous les 3 ans.
- SCOPE réglementaire (SCOPE 1 et 2 ENERGIE) : suivi avec des indicateurs à l'échelle des campus.

Amélioration en cours : mise en place d'indicateurs plus précis pour chaque bâtiment, et intégration dans l'outil de suivi énergétique NAVIGATOR pour le suivi de la tendance des réductions par bâtiment.

- Fiabilisation des indicateurs intégrés au Bilan 2021 (SCOPE 3), concernant pratiques numériques, matériels informatiques et déplacements professionnels. En 2025 pour l'édition du Bilan 2024.
- Elargissement du périmètre (SCOPE 3) en cours par l'évaluation de la mise en place d'indicateurs fiables et pérennes notamment sur les mobilités domicile-travail. 2025-2026 pour l'édition du Bilan 2027.
- Montée en compétence interne pour l'élaboration et le suivi des indicateurs et l'élaboration des plans d'actions, avec mise en place des outils de suivi.
- Ouverture et conseils aux composantes et laboratoires de l'Université qui réalisent leur Bilan carbone.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Action déjà existante à améliorer

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités externes :

- Appel à projet pour les sous-comptages
- Concours CUBE (Concours Usages Bâtiment Efficace) : action d'intérêt général visant à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires ou d'habitations collectifs à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage, un meilleur pilotage et exploitation, en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats

Freins externes :

Règlementation des données relatives à la vie privée (RGPD)

Bénéfices, avantages :

Mise en place d'une stratégie Carbone sur un périmètre plus étendu et significatif, pour le rendre plus efficace et quantifiable

Coûts, inconvénients :

- Nécessité de se former
- Disponibilité en moyens humain
- Coordination et harmonisation interne

Enjeu(x) servi(s) par l'action

A l'échelle de l'ensemble des campus : objectif de réduction des impacts de nos activités et l'amélioration de la qualité écologique des campus en lien avec leur environnement urbain et naturel

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin

De Janvier 2025 à Janvier 2027

Etapes

- Fiabilisation des indicateurs intégrés au Bilan 2021 (SCOPE 3), concernant pratiques numériques, matériels informatiques et déplacements professionnels. En 2025 pour l'édition du Bilan 2024.

- Elargissement du périmètre (SCOPE 3) en cours par l'évaluation de la mise en place d'indicateurs fiables et pérennes notamment sur les mobilités domicile-travail. 2025-2026 pour l'édition du Bilan 2027.
- Prise de contact Directions Services Labos et Composantes : 2025 pour mise au point des échanges et conseils sur les données, plans d'action sur la base du périmètre identifiés Lyon 2 (mobilité Energie numérique).

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire
Chargée d'opérations, DIMMO

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique

Services : DIMMO – DRHAS – DVEC – DRI – DRED - DAF

Composantes : Toutes les composantes de l'établissement

Laboratoires : Tous les laboratoires de l'établissement

Usagers : Etudiants, doctorants

Partenaires externes :

- Réseaux Economies de flux et homologues Décarbonation
- Réseau Transition de la COMUE

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biats, étudiants, ...) : Tous

Nombre de personnes concernées par l'action :

26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Indicateur PAP 2025, basé sur le seul secteur énergétique (les autres secteurs devant faire l'objet d'un diagnostic, avant fixation d'objectifs dédiés) :

SCOPE 1 et 2 Energie :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (secteur énergies) par rapport à la valeur de référence 2015 : cible -60% de GES en 2030. Trajectoire estimée : -52,85% en 2025, -55,71% en 2027

La trajectoire est revue régulièrement en fonction de l'évolution des données réelles, mais la cible ne change pas.

Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :

Emission de CO2 de l'établissement

| Dates d'observation : année civile | Fréquence production : annuelle | Source : |
|--|--|-----------------|
| | Emission corrigée en Teq CO ₂ * | réduction en % |
| référence 2015 | 3 237 | |
| 2021 | 2 516 | -22,27% |
| 2022 | 2 338 | -27,77% |
| 2023 | 1 619 | -49,98% |
| cible 2025 | 1 526 | -52,85% |
| cible 2027 | 1 434 | -55,71% |
| cible 2030 | 1 295 | -60,00% |
| cible 2050 | 809 | -75,00% |

*Emission corrigée en fonction des DJU

SCOPE 3 :

Comme indiqué, à évaluer selon le plan d'actions et les indicateurs de suivi.

Indicateur(s) de suivi

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

- Outil / Suivi des indicateurs Energie (outils existant / DIMMO)
- Outil / Suivi des indicateurs Mobilité (outils à fiabiliser /DAF-DRHAS-DEVEC/OFIVE...)
- Outil / Suivi des indicateurs Pratiques Numériques et achats informatiques (DSI)
- Outil / tableau de suivi Bilan Carbone ADEME (DIMMO)
- Outil / Plan de comptage et de sous-comptage (DIMMO)
- Outil / Navigator – suivi énergétique (DIMMO)
- Formation Bilan Carbone
- Campagne de sensibilisation
- Concours CUBE
- Equipements de mesure / compteurs et sous-compteurs

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : 1 ETP Econome de flux, 1 ETP Chargé de projet décarbonation

Estimation des besoins financiers :

Fonctionnement : Coût des formations

Investissement :

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Bilan Carbone 2021

Décret tertiaire

Neutralité Carbone à Horizon 2050

Remarques

Fiche-action n°2.1



L'Université Lumière Lyon 2 soutient les objectifs développement durable

A ENGAGER : Création d'un Pôle de spécialité « Environnement »**QUOI, POURQUOI****ODD liés : Les 17 ODD****Contexte****Contexte local (établissement, site), ESR, national, international**

Les Pôles de spécialité viennent tisser des liens nouveaux entre disciplines et savoirs, entre formation et recherche, entre l'université et la société. Leur place, leur poids à venir sont centraux dans la dynamique de l'université pour penser et accompagner les démarches en matière de sciences avec et pour la société.

Les Pôles permettent d'amplifier et de développer les activités entre les composantes, entre les laboratoires et ce avec nos très nombreux partenaires extérieurs: il s'agit de mieux nous connaître en interne et mieux nous faire connaître.

Les 8 thématiques, identifiées comme faisant notre singularité ou notre spécificité, réunissent les disciplines représentées dans notre université dans toute leur pluralité. Cette pluridisciplinarité constitue un critère important dans le développement d'actions de formation comme de recherche. Ces domaines étant partagés, les Pôles doivent faciliter les synergies.

Parmi les 8 pôles de spécialités de l'établissement, plusieurs touchent déjà aux thématiques DD-RSE, mais aucun n'est dédié principalement aux enjeux environnementaux ou socio-écologiques.

Pourtant, au sein de l'établissement, de nombreuses recherches sont menées sur ces thématiques, dans de multiples disciplines au sein de composantes et d'unités de recherche différentes. Or, il existe une forte attente des acteurs extra-universitaires, ainsi que des établissements et collègues du site et au-delà, pour des contributions et collaborations avec les disciplines des SHS.

Un pôle de spécialité dédié permettrait d'une part de favoriser les interactions et collaborations interdisciplinaires en interne, et d'autre part de faciliter l'identification de nos compétences et travaux par des acteurs externes.

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action

Créer un Pôle de spécialité dédié aux approches en sciences sociales des transitions socio-écologiques :

Le pôle pourra développer des activités telles que des conférences et workshops pluridisciplinaires, des événements publics (conférences scientifiques et/ou de médiation avec une visibilité sur la Fête de la Science ou des événements de ce type), des publications (ouvrages en partenariat avec les PUL, supports de médiation), permettre d'animer un réseau de doctorants (doctorales), et chercheurs mobilisés et mobilisables sur ces questions, mettre en place des formations (MOTIFs, UTA, FC ou autres formats), faire du lien avec les projets Boutique des Sciences et des Chaires ESS et TrALIM, les projets EngageGreen et Climate Hall.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Action nouvelle mais qui va rassembler et rendre visibles des activités déjà existantes pour certaines

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités :

- Dispositif des pôles de spécialité bien balisé, soutenu par la DISS et connu d'une grande partie des collègues
- Personnes potentiellement intéressées identifiées via le Diagnostic du Plan AVENIRS
- En cours, groupe de travail sur la formation à la Transition écologique et MOTIF crises écologies / crises sociales

Freins :

- Temps disponible des enseignants chercheurs et acteurs déjà existants sur ce volet (IMU ou Cité Anthropocène par exemple)

Bénéfices, avantages :

- Nouvelles interactions et potentiellement collaborations
- Identification et reconnaissance de l'établissement comme un pôle de ressources en « humanités environnementales »
- Identification par les étudiants et collègues de notre offre regroupée pour le pôle
- Possibilité de monter des partenariats avec le monde associatif, politique et économique

Coûts, inconvénients :

- 16h de coordination par un binôme d'enseignants-chercheurs
- Animation avec environ 5% d'un ETP à dédier à cette animation/coordination (à la DISS)

Enjeu(x) servi(s) par l'action

- Structurer et valoriser les activités de recherche et de formation en sciences humaines et sociales sur les questions de transition écologique
- Renforcer la spécificité de l'établissement en recherche et formation sur ces enjeux, et la rendre identifiable auprès de nos partenaires du territoire

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin :

Création de janvier à juin 2025, pour un démarrage en septembre 2025

Etapas :

- Consultation des enseignants-chercheurs intéressés
- Information à l'ensemble des enseignants-chercheurs du site avec création d'un premier annuaire avec les réponses
- Réunion de mise en place pour discuter collectivement le nom, les axes, le binôme de coordinateurs et les premières actions
- Discussion des 2 coordinateurs pour caler ces éléments
- Création du logo et de la page web dédiée
- Alimentation de la page web avec le topo général, un premier annuaire et les formations liées
- Premières actions à la rentrée 2025-2026

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Chargée de projets Sciences et Société, Direction Sciences & société (DiSS)

Chargée de projet EngageGREEN et Climate Hall, Direction Sciences et société (DiSS)

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Sciences & société, VP Transition Ecologique

Services : Direction Sciences & société

Composantes : toutes

Laboratoires : tous

Usagers : étudiants de Master des MOTIFs créés, chercheurs, acteurs du territoire

Partenaires externes : collectivités locales, établissements du site, associations et institutions diverses

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biats, étudiants, ...) : enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants de Master, BIATSS, acteurs du territoire

Nombre de personnes concernées par l'action : 50 enseignants-chercheurs environ mais potentiellement beaucoup d'étudiants et d'acteurs locaux

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Pôle de spécialité opérationnel dès septembre 2025

Indicateur(s) de suivi

Evolution du nombre d'heures MOTIFs portées par le Pôle Environnement (25h TD aujourd'hui)

Nombre d'étudiants, de personnels et d'acteurs extérieurs ayant suivi le programme du MOTIF Crises écologiques, crises sociales

Nombre d'évènements internes à l'établissement et publics organisés par le pôle

Nombre de projets (recherche, partenariats, médiation scientifique...) issus de collaborations initiées par le pôle

Nombre d'enseignants-chercheurs membres du pôle (membres actifs et simples destinataires de la liste ou présents dans l'annuaire)

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Démarche déjà éprouvée des Pôles de spécialité existants, partage d'expérience

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : 5% d'un ETP DiSS environ

Estimation des besoins financiers :

Fonctionnement : 16h de coordination par les 2 enseignants-chercheurs + coût du MOTIF

Investissement :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Pas de document produit pour le moment.

Eventuellement bilan des Pôles de spécialité existants.

Remarques

Fiche-action n°2.2



L'Université Lumière Lyon 2 soutient les objectifs développement durable

A ENGAGER : Adoption d'un SPASER

QUOI, POURQUOI

ODD liés :

**Contexte**

Conformément à l'article L2111-3 du code de la commande publique, les acheteurs sont tenus d'élaborer un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables lorsque le montant annuel total de leurs achats dépasse 50 millions d'euros hors taxes.

Actuellement, les achats de l'Université s'élèvent en moyenne à 20 millions d'euros par an (soit 12% du budget initial). Cependant, en 2023, en raison de la mise en œuvre de la phase 3 du projet de construction de la RUCHE, les engagements de l'établissement ont atteint un niveau exceptionnel de près de 58 millions d'euros (soit 29% de part achat). Ces volumes financiers associés à la volonté de l'ensemble de acteurs de l'Université (gouvernance, communauté) de renforcer son engagement en faveur d'un développement durable et responsable, ont déjà conduit à de nombreuses actions, y compris dans le domaine de la commande publique :

- en septembre 2018, l'Université a affirmé son engagement pour une gestion écologique et sa responsabilité éco-citoyenne ;
- en septembre 2021, elle a adopté une feuille de route stratégique pour la transition écologique et environnementale ;
- par une délibération du Conseil d'administration lors de la séance du 31 mai 2024, l'Université a rendu obligatoire, à compter du 1^{er} septembre 2024, certaines dispositions de la loi Climat et résilience dont l'entrée en vigueur est prévue le 21 août 2026. Ainsi, de manière anticipée, le guide de l'achat rend désormais obligatoire l'intégration de considérations sociales et environnementales dans ses contrats, en ligne avec les objectifs du Plan nationale des achats durables 2021-2025.

Descriptif et analyse de l'action**Descriptif détaillé de l'action :**

Ce schéma pourrait être un instrument efficace pour engager l'établissement dans une démarche de développement durable (promotion, planification et mise en place d'une stratégie RSE pour les achats).

Rendu public, ce schéma déterminera les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social, sociétal et écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs.

Au-delà des obligations légales, le SPASER permettrait à l'Université :

- de traduire et d'intensifier les orientations politiques de la gouvernance en matière de développement durable et responsable au travers d'une matière transversale : la commande publique (l'achat est indispensable à l'exercice des missions de notre établissement, il est au cœur de la maîtrise juridique et financière des risques, soutient notre capacité d'action et façonne notre relation avec l'environnement socio-économique, tout en reflétant nos politiques stratégiques et nos valeurs) ;
- d'impliquer les directions métiers, composantes et laboratoires dans la définition et la mise en œuvre de ces orientations ;
- de se doter d'une feuille de route fondée sur une approche pragmatique et concrète ;
- de promouvoir les pratiques achats responsables en cohérences avec les objectifs poursuivis ;
- de contribuer à un dialogue vertueux avec le tissu économique.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Action nouvelle

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités externes :

- la réglementation encourage et encadre largement les achats responsables, créant ainsi un environnement favorable pour l'adoption de cette action ;
- le tissu économique offre de plus en plus d'options/alternatives pour des achats responsables, facilitant l'intégration de l'action ;
- les objectifs du SPASER peuvent mener à des actions qui sont partiellement couvertes par des financements ;
- la communauté, et plus largement les citoyens, soutiennent de plus en plus les initiatives durables. Les personnes publiques qui prennent de l'avance peuvent bénéficier d'une meilleure image, y compris sur le plan de la « marque employeur » ;
- aucun établissement d'enseignement supérieur et de la recherche n'a encore adopté un SPASER sur la région lyonnaise. Cela pourrait donc mettre en avant le caractère pionnier de la démarche.

Freins externes :

- sur certains secteurs spécifiques (ex : textile, informatique, etc.), il y a une plus faible maturité du marché pour certains produits durables et responsables.
- certains fournisseurs peuvent se montrer réticents à intégrer des pratiques durables, complexifiant la collaboration et nécessitant de trouver de nouveaux partenaires (résiliation anticipée de marchés, application de sanctions contractuelles, négociations difficiles, etc.) ;
- l'obtention de labels et de certifications et/ou l'intégration de nos considérations sociales et environnementales peut être coûteuse pour les fournisseurs, limitant ainsi l'offre de

produits et services disponibles sur le marché (exemple : la traçabilité des matériaux et des processus utilisés dans les chaînes d'approvisionnement internationales peut être difficile à obtenir, compliquant l'évaluation de l'impact écologique ou social des achats) ;

- certains projets peuvent nécessiter des achats urgents, laissant peu de temps pour une évaluation approfondie des critères environnementaux et sociaux, et freinant l'application rigoureuse du SPASER ;
- les solutions et/ou les actions eco-responsables peuvent nécessiter un investissement initial plus élevé pour l'Université, pouvant être un frein dans une situation budgétaire contrainte ou en période d'inflation économique ;
- dans certains cas, il peut être difficile de trouver le bon indicateur et ou de mesurer avec précision l'impact réel des achats responsables de l'établissement faute de données fiables.

Bénéfices, avantages :

- le SPASER représente l'opportunité pour l'université de se doter d'une feuille de route visant à aller, via des actions concrètes, transversales et mesurables, plus loin en matière d'achats durables afin d'atteindre les objectifs fixés par la Direction des Achats de l'Etat et faire de la commande publique un puissant levier de développement durable ;
- amélioration de la crédibilité et de l'image de l'Université auprès des usagers et des partenaires ;
- en mettant des actions qui peuvent indirectement être en faveur du tissu local (clauses environnementales, politique attractive sur les TPE/PME, etc.) le SPASER peut contribuer à dynamiser l'économie locale ;
- réduction des risques juridiques : permet d'identifier les éventuelles carences de l'Université et réduire l'exposition. Par ailleurs, en cas de nouvel abaissement du seuil de mise en place obligatoire du SPASER, l'Université pourrait s'éviter de devoir mener cette action en urgence (avec le risque de tensions et d'abus sur le marché du conseil) ;
- **l'innovation et l'adaptation aux nouvelles technologies.** En intégrant des critères socialement et écologiquement responsables dans les achats, l'Université est encouragée à se tourner vers des produits et services plus innovants et à adopter de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement ;
- **motivation des agents autour d'une politique globale d'achat responsable porteuse de sens et d'actions concrètes.** En mettant en place un SPASER, l'Université pourrait renforcer le sentiment d'appartenance des agents, ce qui peut conduire à une meilleure rétention des talents et à une culture administrative plus positive et mobilisatrice autour d'objectifs communs et responsables ;
- effets positifs à long terme : les investissements initiaux dans des pratiques responsables peuvent se traduire par des économies de coûts, y compris sur les externalités sociales et environnementales, à long terme (réduction de la consommation d'énergie, diminution des déchets, etc.).

Coûts, inconvénients :

- l'élaboration du SPASER est un travail « laborieux » qui nécessite la mise en place d'une démarche collaborative à l'échelle de l'établissement, ce document impactant directement

la politique d'achat de l'acheteur public + articulation avec les autres schémas directeurs de l'Université à prévoir ;

- si le SPASER est de nature à répondre aux ODD, la commande publique est gouvernée par des principes cardinaux fixés par l'article L3 du code de la commande publique (égalité de traitement, libre accès à la procédure, transparence). Ces principes sont susceptibles de limiter les marges de manœuvres de l'acheteur + certains outils ou principes (exemple : calculateur carbone, analyse en « Total Cost of Ownership », favoriser géographiquement les acteurs locaux) ne sont pas compatibles avec le code de la commande publique ;
- la mise en œuvre du SPASER peut prolonger les délais d'achat et accroître la charge administrative, notamment sur les opérations préalables aux achats (développement et professionnalisation des services sur les activités de sourcing, benchmark, etc.), lors de la rédaction des contrats (faisabilité juridique) ou bien encore dans le contrôle des prestations (conformité des prestations, mesures et bilan achats plus réguliers, etc.) ;
- évaluer avec précision les bénéfices environnementaux ou sociaux des achats peut s'avérer compliqué et incertain, limitant ainsi la visibilité sur certains résultats obtenus ;
- des coûts spécifiques sont à prendre en considération :

1) coûts de transaction - honoraires de consultants spécialisés pour aider à l'élaboration du SPASER + le cas échéant, « service après-vente » dans lequel le prestataire serait de retour à différents moments qui correspondrait à un jalon entre deux étapes. Sa présence permettrait de valider le jalon, de vérifier que le cadre méthodologique est maîtrisé ;

2) coûts d'organisation - pour s'assurer tout au long de l'achat que les fournisseurs respectent les exigences environnementales et sociales, réorganisation des processus achat avec des actions de planification à prévoir parfois, voir des modifications organisationnelles pour les services supports - nécessité de concentrer à minima 0,5 ETP DAJIM en « chef de projet » sur plusieurs mois afin de suivre le processus d'élaboration, organiser COPIL et COTECH, suivre le prestataire pour conserver la maîtrise du projet, capitaliser sur les apports de l'AMO, mobiliser les parties prenantes, et vérifier que les livrables et autres préconisations vont bien dans le sens attendu, etc.

Nota : Une externalisation ne semble pas pertinente si elle est réalisée dans la seule optique de « décharger » le service de la commande publique, car construire un SPASER requiert toujours de consommer des ressources internes (coût d'organisation) avec beaucoup de temps collectifs de l'audit au livrable (co-construction et concertation). Le temps passé ne se limite pas à la production du document, et il faut également penser à l'animation/communication du dispositif dans la durée pour que les objectifs et actions définis dans le SPASER se traduisent dans la réalité.

Enjeu(x) servi(s) par l'action

Cf. ci-dessus

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin :

Le projet pourrait commencer en 2026, avec une mise en œuvre prévue pour la période allant de 2027 à 2032, ce qui en fait un projet pluriannuel.

Etapes

1) formation de l'ETP en charge du pilotage du SPASER en 2025 ;

2) cadrage de la mission

La formalisation des achats responsables par un acheteur public via un SPASER est un **projet à part entière**. Par conséquent, la gestion de projet est primordiale et la première étape est donc de **cadrer** : périmètre, gouvernance, planning, budget, contraintes, identification des parties internes et externes, etc. ;

3) le cas échéant, lancement d'une consultation AMO d'ici la fin 2025 pour un début d'exécution à partir de 2026 ;

4) réalisation de l'état des lieux et de l'analyse critique

Un diagnostic des pratiques, plus particulièrement sur les achats responsables, constitue un prérequis avant de rédiger un SPASER. Le but est de faire émerger les axes forts déjà mis en place et d'identifier les pistes d'amélioration. L'analyse critique est réalisée avec une étude documentaire, des ateliers avec les parties prenantes, des questionnaires, des entretiens, etc. ;

5) définition des besoins, des axes thématiques et des objectifs ;

6) choix des indicateurs et des outils de mesure et de pilotage ;

7) construction des outils de mise en œuvre et de suivi, conduite du changement et communication, etc. pour préparer la mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2027 ;

8) suivi en 2027 et 2028 de la mise en œuvre du SPASER, mesure des indicateurs, communication, formation de la communauté, etc.

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Responsable du service de la commande publique, des achats et des assurances, DAJIM

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition écologique et/ou VP ayant dans son périmètre les achats

Services : DAJIM mais des référents pourraient aussi être identifiés pour les direction et services supports les plus importantes (DSI, DIMMO, SCD, etc.)

Composantes : des référents pourraient aussi être identifiés pour les composantes enregistrant les fortes consommations ;

Laboratoires : des référents pourraient aussi être identifiés pour les laboratoires enregistrant les fortes consommations ;

Usagers : possible par échantillonnage représentatif des étudiants ou collaboration avec le VP étudiant

Partenaires externes :

- recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage possible avec transférabilité de la compétence et capitalisation au sein de la DAJIM ;
- possibilité de travailler avec groupe-miroir.

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) : ensemble de la communauté universitaire

Nombre de personnes concernées par l'action : difficilement déterminable à ce stade

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Elaboration d'un SPASER avant le 31 décembre 2026

Indicateur(s) de suivi

Cf. Indicateurs PAP : cibles imposées par l'Etat :

30 % des contrats de la commande publique avec des considérations sociales en 2026

100 % des contrats de la commande publique avec considérations environnementales en 2026

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI
Potentiellement, une articulation avec le COMP et le SPSI est également possible.

Outils et ressources

-solution A : recours à un AMO spécialisé (une étude de marché est nécessaire pour obtenir des devis spécifiques et adaptés à la situation de l'Université). Variable selon les missions confiées, pouvant aller de 20 k € à 50 k € + 0,5 ETP supplémentaire DAJIM durant plusieurs mois ;

-solution B : 1 ETP supplémentaire DAJIM, dédié en « mode projet » jusqu'à la mise en œuvre du SPASER avec des frais de formation préalable à la méthodologie du SPASER.

Estimation des moyens nécessaires pour 2025

Humains :

Financiers :

Fonctionnement : en toutes hypothèses, formation préalable à la méthodologie du SPASER.

Investissement :

Autres :

Estimation des moyens nécessaires pour 2026

Humains : 0,5 ETP (si AMO) à 1 ETP sur l'année (sans AMO)

Financiers :

Fonctionnement : si recours à un AMO de 20k € à 50 k selon l'étendue de la mission confiée.

Investissement :

Autres :

Estimation des moyens nécessaires pour 2027

Humains : 0,25 ETP (si AMO) à 0,5 ETP sur l'année (sans AMO)

Financiers :

Fonctionnement : si recours à un AMO voir pour cette mission complémentaire.

Investissement :

Autres : acquisitions d'outils spécifiques pour le suivi des objectifs (logiciels, etc.) ?

Estimation des moyens nécessaires pour 2028

Humains : 0,25 ETP (si AMO) à 0,5 ETP sur l'année (sans AMO)

Financiers :

Fonctionnement : si recours à un AMO voir pour cette mission complémentaire.

Investissement :

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence :

<https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2023/02/guide-spaser-1fev.pdf>

Remarques : Sans objet

Fiche-action n°3.1.1 (GT Temps & rythmes)



Collecte de données pour préparer et accompagner les rythmes et temps d'études

QUOI, POURQUOI

ODD liés :

**Contexte****Contexte local :**

- La DGESIP va engager une réflexion sur Rythmes et Temps universitaires = étudiants et personnels. Une chargée de mission a engagé un travail sur Rythmes et Temps des étudiants (premières consultations auprès des VP VECU pour faire un état des lieux).
- Schémas directeurs Vie Etudiante élaborés mais pas encore concrètement appliqués.

Descriptif et analyse de l'action**Descriptif détaillé de l'action :**

Collecter des données pour contextualiser la problématique des Rythmes et Temps associés aux emplois du temps (EDT) des étudiants, notamment autour de la question d'une pause méridienne qui aurait lieu entre 11h et 14h.

Informations à récolter sur 3 semestres (2023-2024 et S1 2024-2025) :

- Nombre et % d'étudiants n'ayant aucune heure de pause entre 11h et 14h / combien de fois par semaine (proportion)
- Configuration de leur EDT – quels espaces entre les créneaux de cours des étudiants (EDT condensés ou dispersés, quelle typologie ?)
- Nombre d'inscrits dans les TD en fonction du créneau du TD (repérer les créneaux attractifs et moins attractifs) (en fonction de l'horaire dans la journée et/ou du jour de la semaine)
- Nombre moyen d'heures de cours dans une journée (min et max) en fonction des années (L1, L2, L3, M1, M2)
- EDT des enseignants : même indicateurs (fragmenté ou condensé)
- Accueils scolarités : horaires et durée hebdomadaire moyens
- Exploitation des données des référents de salles à l'ICOM (salles de travail en groupes mises à disposition des étudiants quand elles ne sont pas occupées, très peu utilisées apparemment, analyse de ces données à effectuer)
- Réservation des espaces de travail de la MDE et de la BU, occupation des salles informatiques et des salles hors sac : quand et quelle durée, fréquentation

- Durée anticipée du trajet *versus* durée effective du trajet vers le campus (marge de précaution prise par les étudiants, surtout en cas d'éloignement du domicile ou d'examen, journées énormes ?)

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer :

Action nouvelle

Analyse stratégique de l'action :

Contraintes/freins/risques

- Difficultés structurelles ? A première vue, manque de salles et de places dans les salles de cours (1 place pour 2 étudiants – 15 000 places pour 30 000 étudiants), sur les 2 campus. Mais taux d'occupation des salles améliorable, donc nécessité d'un examen plus approfondi de la question.
- Par ailleurs, sans aucun cours pendant la pause méridienne, impossibilité de rentrer tous les cours au vu des salles disponibles
- Campus BDR et PDA qui diffèrent dans les espaces (e.g. BDR pas d'amphi de plus de 300 étudiants)
- Rattrapage des cours qui nécessiterait une règle générale quant au créneau choisi, avec des adaptations possibles
- Horaires d'ouverture RU et Crous très restreints (11h30 – 14h15)
- Pas de données transversales aux 3 publics, de croisements
- Hypothèse que les étudiants choisissent d'assister aux cours pendant la pause méridienne plutôt que sur les créneaux 18h00 (quand ils ont le choix de leur EDT ils semblent condenser leurs journées et ne pas souhaiter rester tard sur le campus, à confirmer par les données à collecter)
- Transports en commun bondés sur certains créneaux et beaucoup de temps perdu dans les transports
- A vérifier avec les données d'occupation des salles hors sac : pas ou peu d'espaces pour déjeuner (+ équipements pour réchauffer ses plats), s'asseoir, travailler en groupe en dehors des salles de cours...

Opportunités/bénéfices :

- Données factuelles et objectives à collecter, qui peuvent en outre servir pour objectiver les débats préparatoires sur la prochaine accréditation
- Comparaison avant-après la prochaine accréditation, si données comparatives
- Expérimentations possibles avant la prochaine accréditation
- Enjeux de santé (alimentation/récupération/socialisation)
- Hypothèse que beaucoup de demandes de dispenses d'assiduité (DA) : est-ce lié aux rythmes et temps ? difficulté à concilier études et travail rémunéré par exemple ? / besoin de mieux accompagner les besoins particuliers (RSE) ?
- Statut d'étudiants qui implique 1500h de travail à l'année (cours et travail en dehors inclus), quasiment un temps plein

- Question de l'espace de travail/de cours/de pause qui doit être omniprésente dans l'élaboration de l'offre de formation et des modalités d'évaluation, manque de lieux pour le travail en groupes
- Pour l'accréditation actuelle, rapprochement à faire entre le taux d'occupation théorique et le taux d'occupation réel pour que la pause méridienne puisse être mise en place
- Besoin de pouvoir faire un suivi pluriannuel et « pluri-accréditation », de manière à pouvoir suivre les effets et évolutions, effectuer des comparaisons
- Besoin de savoir si les étudiants sont assidus / évaluer l'absentéisme pendant les TD mais aussi les CM (certains collègues utilisent un QRcode, peut-on bénéficier de leurs statistiques ?) afin d'évaluer les rythmes et temps réels des étudiants

Enjeux servi par l'action

Enjeux en termes de DD-RSE

- Enjeu de santé globale pour les étudiants (et les personnels)
- A partir des données collectées et de leur analyse, identifier quelles sont les marges de manœuvre, les priorités en termes de rythmes (et aspects moins prioritaires) et les règles essentielles à fixer pour la prochaine accréditation.

En quoi cette action est le résultat d'un compromis entre étudiants, personnels enseignants et administratifs

- Convergence de 2 groupes de travail (GT) du Diagnostic, « Conditions d'études et Qualité de Vie des Etudiants » et « Politique sociale des personnels et Qualité de Vie au Travail », qui a abouti à la constitution de ce GT constitué des 3 catégories de membres de la communauté universitaire.
- Consensus entre les différents participants sur la nécessité de commencer le travail sur la thématique « Temps & rythmes » par cette question centrale de la collecte des données nécessaires, plutôt que toute autre action.

QUAND

Calendrier prévisionnel Jalons de la mise en œuvre de l'action

Date de début du projet / Date de fin :

Dès novembre 2024 pour les demandes de données

Jusqu'en septembre 2025 pour avoir des informations sur le S2 2024-2025

Etapes :

Etape 1 – si possible obtenir les premières informations d'ici janvier 2025

Etape 2 – si possible avoir l'ensemble des données d'ici septembre 2025

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Chargé APC, SPS, DF

Acteurs-clés

Services : DIMMO-Planning, DF-SAMS et SPS, DVEC-OFIVE, Composantes, Maison De l'Etudiant et Bibliothèque Universitaire (réservation des espaces de travail + fréquentation générale), DRHAS

Composantes : toutes les composantes

Laboratoires :

Usagers : étudiants, enseignants-chercheurs, Biatss

Partenaires externes : RU (flux, capacité d'absorption) et CROUS, TCL/SYTRAL flux arrivée (T2 et bus C15E mais enjeu du badgeage par les étudiants)

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) :

Les 3

Nombre de personnes concernées par l'action :

26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS)

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Obtention des données requises (ou non), avec la précision décrite ci-dessus.

Indicateur(s) de suivi

Vérification en janvier 2025 si les données nécessaires/les items ont tous été documentés

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

ADE

APOGEE

MOODLE

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : quotité d'ETP à définir à la DF

Estimation des besoins financiers :

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Documents à récolter sur le sujet lorsqu'ils existent auprès des services et composantes cités

Remarques



Fiche-action n°3.2.1 (GT Mobilités)

Déploiement de l'application de covoiturage En Covoit'

QUOI, POURQUOI

ODD liés :



Contexte

Contexte local (établissement, site), ESR, national, international :

- Réflexion grandissante des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur leur bilan carbone et les modes de déplacements domicile-études et domicile-travail

Contexte DD-RSE :

- Multiplication des initiatives et offres pour réduire le recours à des modes de transport carbonés
- Emergence de plateformes et applications pour mettre en relation les personnes désireuses de covoiturer
- Appropriation progressive de ces solutions par les employeurs et propositions aux employés/usagers, facilitation par certaines collectivités locales (ici financement et accompagnement de la Métropole de Lyon)

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action :

Engagement de l'établissement en tant qu'employeur dans ce dispositif proposé par la Métropole de Lyon (signature d'une charte d'engagement), composé d'une application et d'une plateforme destinées à favoriser le covoiturage jusqu'à et depuis ses campus (trajets domicile-études et domicile-travail).

Avantages financiers octroyés aux conducteurs et passagers par la Métropole les 6 premiers mois.

Pertinence pour le campus Porte des Alpes :

- Il est moins bien desservi en transports en commun que ceux de Berges du Rhône, du Vinatier ou du site Rachais, qui sont insérés dans un tissu urbain plus dense, au cœur de la ville, mieux desservis et avec moins de possibilités pour se garer en voiture.
- Il se situe hors de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) de la Ville de Lyon.

Action qui implique divers services de l'université : localiser les points où se retrouver sur les campus, les signaler, communiquer pour inciter à l'utiliser, etc.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer : Action nouvelle

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités externes :

- Multiplication des initiatives et offres pour réduire le recours à des modes de transport carbonés
- ZFE : de moins en moins de véhicules pourront circuler à l'avenir, intérêt pour les automobilistes de covoiturer
- Emergence de plateformes et applications pour mettre en relation les personnes désireuses de covoiturer
- Appropriation progressive de ces solutions par les employeurs et propositions aux employés/usagers, facilitation par certaines collectivités locales (ici financement et accompagnement de la Métropole de Lyon)

Freins externes :

- Le covoiturage n'est pas la solution de déplacement la moins carbonée, comparée à la marche, au vélo ou en transports en commun. Elle ne peut s'envisager que comme l'un des éléments d'un plan de mobilité plus global.
- Risque de susciter un transfert des usagers des transports en commun ou des modes actifs (marche, vélo) vers la voiture, mode de déplacement bien plus carboné, même si l'effet volume du covoiturage reste faible.

Bénéfices, avantages :

Cette idée émerge au moment où, sur le campus Porte des Alpes (PDA) :

- 700 logements sont en cours de construction (la moitié étant réservée aux étudiants), promettant d'accroître les flux vers le campus
- Le nombre de places de stationnement devient drastiquement limité suite aux divers chantiers de travaux entrepris

Il va devenir de plus en plus difficile de s'y garer. La perspective de se regrouper au sein d'une même voiture permet un allègement de cette contrainte, voire une suppression si l'on facilite le stationnement des véhicules en covoiturage (places dédiées ou prioritaires par exemple).

Avantages pour les covoitureurs :

- Stationnement facilité (enjeu fondamental)
- Frais de déplacement réduits
- Covoiturage pris en compte dans le Forfait Mobilité Durable (FMD) pour les personnels
- Convivialité
- Action en faveur de l'environnement
- Clôture plus facile de la journée de travail grâce à l'horaire de rdv du covoiturage retour, comme un horaire de train
- Fatigue liée à la conduite quotidienne réduite pour les conducteurs devenant parfois passagers

Coûts, inconvénients :

- Faible nombre de place de stationnement susceptibles d'être dédiées à cet usage
- Impossibilité de fermer les parkings par une barrière ou matérialiser la réservation de telles places (risque de non-respect de ces places prioritaires dans ces conditions)
- Actions que l'établissement a du mal à porter, car à la frontière de nombreux services qui sont tous surchargés
- Application En Covoit' très peu connue des usagers, fort enjeu de communication

Freins pour les covoitureurs :

- Liberté réduite (horaires d'arrivée sur le campus, horaires de départ, courses ou enfants à passer chercher sur le trajet du retour)
- Intimité réduite (voiture comme extension de soi)
- Résistance au changement
- Pour certains étudiants non détenteurs d'un pass TCL, la solution peut s'avérer coûteuse (5€ par semaine pour ceux qui viendraient tous les jours)

Enjeux servis par l'action

Enjeu en termes de DD-RSE : enjeu de créer une communauté Lyon 2 mixte personnels/étudiants autour du covoiturage, afin de réduire le recours à la voiture individuelle et les émissions carbonées correspondantes.

En quoi cette action est le résultat d'un compromis entre étudiants, personnels enseignants et administratifs :

Pas de compromis sur le principe, tous d'accord. Compromis sur les modalités d'action (aspects économiques, inclusifs).

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin :

Démarrage à la rentrée 2025/26

Etapes :

1) Rapprochement de la Métropole et de l'association qui pilote ce dispositif à ses côtés pour :

- Approfondissement des modalités. Exemples : possibilité d'un taxi-joker si le conducteur a un imprévu et fait défaut ? quel contenu détaillé des statistiques de reporting mensuel,

données consolidées au mois ou plus finement ? remontée du nombre d'inscrits ou du nombre de mises en contact conducteur/passager ?

- Discussion d'une éventuelle gratuité pour les étudiants boursiers (voire même l'ensemble des étudiants, la précarité touchant également des étudiants non-boursiers).

2) Recherche de données auprès du service POMS de la DRHAS pour évaluer le vivier de potentiels covoitureurs au sein des personnels Lyon 2 en fonction de leur mode de transport principal (voiture). Le service POMS a prévu de travailler à l'extraction de ce type de données en février 2025.

Idem pour les étudiants. Les adresses renseignées dans Apogée étant souvent celles des parents des étudiants, cette recherche de données pourrait s'effectuer à partir :

- De l'enquête sur la mobilité des étudiants réalisée par des étudiants de Florent Laroche (Licence Pro Pôle transports), qui croise l'origine géographique des étudiants des 2 principaux campus avec leurs modes de déplacement

- D'une éventuelle enquête réalisée au cours d'un stage de recherche visant à approfondir le sujet (diagnostic du site, potentiel de covoiturage chez les étudiants et éventuels reports).

3) Signature de la charte d'engagement employeur auprès de la Métropole.

4) En fonction du potentiel constaté au point 1, choix du nombre et de l'emplacement des places de stationnement prioritaires pour les covoitureurs, à côté des places pour les PMR, sur 2 parkings :

- celui de l'Hippodrome

- le P4 devant le bâtiment Europe (sinon le P6 derrière les Halles des sports).

5) Recherche d'une signalétique verticale pérenne et lourde avec la DIMMO, demande de devis.

6) Communication par la DIRCOME dès la rentrée 2025/26, avec l'accompagnement et l'aide prévus par la Métropole (par exemple stand pendant la période d'intégration, sur les Intranets étudiants et personnels, communications ponctuelles avant une grève ou en cas d'événements exceptionnels sur le campus, ...). Indication des places de stationnement prioritaires pour le covoiturage sur les plans des campus.

Nécessité de combiner la communication sur le covoiturage avec des messages sur le vélo (cheminements spécifiques, notamment entre les 2 principaux campus, préconisation de l'appli Geovelo plutôt que Google Maps pour s'orienter, carte des accès à vélo sur les campus, ouverture de la VL8 en 2026).

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Pilotage conjoint par les Responsables des services SVE, DVEC (étudiants) et ETAS, DRHAS (personnels), puis par la structure ou le coordinateur DDRSE, selon l'orientation choisie prochainement par la gouvernance

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique

Services : DIMMO - DIRCOME - DVEC-SVE - DRHAS-ETAS – DRHAS-POMS

Composantes : toutes

Laboratoires : tous

Usagers : tous ceux du campus PDA

Partenaires externes : Métropole de Lyon et ses opérateurs

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) :

Automobilistes habituels et occasionnels du campus PDA au sein de ces 3 publics, en particulier les publics éloignés ou PMR, qui n'ont pas d'autre choix que la voiture pour leurs déplacements

Nombre de personnes concernées par l'action :

Base totale de 26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

Affinage de la cible à opérer avec les données du service POMS de la DRHAS en février 2025

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat :

Mise en place de l'application En Covoit' à la rentrée 2025/26

Indicateur(s) de suivi

- Nombre d'inscrits à la communauté Lyon 2 par mois
- Utilisation de l'application par les inscrits Lyon 2 (voir si usage habituel ou exceptionnel)
- Nombre de covoiturages réalisés par mois

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Accompagnement de la Métropole pour la communication et la sensibilisation

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : quotité d’ETP à définir pour la structure ou le coordinateur DDRSE, selon l’orientation choisie prochainement par la gouvernance

Estimation des besoins financiers :

- Fonctionnement : coût de 2 signalétiques verticales, environ 1500€ par potelet donc 3000€
- Investissement :

Autres :

COMP = Contrat d’Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques

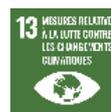
Fiche-action n°3.3.1 (GT Alimentation)



Aide à la préparation du cahier des charges pour le nouveau contrat concernant les distributeurs automatiques de nourriture et de boissons

QUOI, POURQUOI

ODD liés :



Contexte

Contexte local (établissement, site), ESR, national, international :

L'AOT actuelle concernant les distributeurs automatiques de nourriture et de boissons a été conclue avec un prestataire pour la période du 5/11/2018 au 4/11/2024. Elle va être prolongée par avenant pour 6 mois jusqu'en mai 2025.

A partir de mai 2025, un nouveau support contractuel sera produit après mise en concurrence.

L'ULL2 a donc moins de 6 mois afin de préparer le nouveau cahier des charges pour la mise en concurrence.

Un Groupe de Travail (GT) technique regroupant des agents de la Direction de la vie étudiante (DVEC), Direction de l'immobilier (DIMMO) et de la Direction des affaires juridiques (DAJIM) de l'ULL2 est chargé de rédiger le nouveau cahier des charges.

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action :

Il s'agit d'aider le GT technique à la préparation du cahier des charges pour ce nouveau contrat.

Le GT Alimentation du Plan AVENIRS doit travailler :

- sur un premier état des lieux de l'offre actuelle des DAB : formalisation des remontées sur l'offre actuelle et les besoins des usagers (3 publics : étudiants, enseignants chercheurs, BIATSS)

L'état des lieux doit concerner aussi bien l'offre alimentaire contenue dans les DAB que le « Fonctionnement » au sens large de ces distributeurs.

- des préconisations et grands principes qui aideront le GT technique pour le nouveau contrat.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer :

Renouvellement d'une action après mise en concurrence

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités

Pour le prestataire, cela représente plus de 60 distributeurs implantés sur les 4 campus de l'ULL2 (BDR/PDA/Rachais/Berthelot) pour 26 000 étudiants.

Freins

Pour le prestataire, difficultés pour les seuils de rentabilité : nombreux aléas COVID, fermetures administratives de l'établissement, blocages et redevance versée à l'ULL2 intangible pour la durée du contrat.

Bénéfices, avantages

Opportunité pour l'ULL2 d'influencer le choix de l'offre proposée pour ce nouveau contrat.

Coûts, inconvénients

- Difficultés de fonctionnement des distributeurs toujours constatées malgré pénalités mises en place par l'ULL2 sur le contrat en cours :

Pannes récurrentes, défauts d'approvisionnement, défauts d'entretien des machines, défauts de fonctionnement des moyens de paiement...

Problème de suivi du bon fonctionnement et approvisionnement des DAB : c'est le prestataire qui est le seul référent pour les pannes et réapprovisionnements, et l'ULL2 n'est pas en mesure d'assurer le suivi et le signalement des pannes et dysfonctionnements, ni les demandes de réapprovisionnement.

- Manque de visibilité et connaissance de l'emplacement des DAB.

Enjeux servis par l'action

Enjeux en termes de DD-RSE :

- Favoriser par les marchés publics d'achat, une démarche exemplaire pour adopter des modes de consommation plus durables
- Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette »
- Prendre en compte les besoins des étudiants, dans la diversité de leurs formations pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus
- Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

Enjeu local :

Zoom sur le campus PDA

En quoi cette action est le résultat d'un compromis entre étudiants, personnels enseignants et administratifs

- Consensus sur le fait de fournir une offre de collation/snacking d'appoint qui viendrait en complément de l'offre de restauration existante (RU et Cafet CROUS, supermarchés, boulangeries, restauration de proximité).

- Le distributeur automatique a également été évoqué comme solution pour un repas complet et pas simplement pour une pause en plus des repas, mais apparaît dans les faits très peu adapté. Cette solution fera l'objet d'une fiche action dédiée (frigos connectés).
- Adapter la gamme de produits proposés à l'implantation géographique des distributeurs sur les campus. Les besoins ne seront pas les mêmes sur le campus des Berges du Rhône (BDR) ou Porte des Alpes (PDA).
- Conserver une offre alimentaire pas chère pour les étudiants.

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin : Octobre 2024 - Mai 2025

Etapes

Octobre 2024 : Travaux du GT Alimentation du Plan AVENIRS pour aide à l'élaboration du cahier des charges + restitution des travaux

A partir de Novembre 2024 : Travaux du GT technique DVEC/DIMMO/DAJIM pour élaboration du cahier des charges, puis mise en concurrence

Mai 2025 : Début du nouveau contrat par le prochain titulaire

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Co-pilotes du GT Alimentation du Plan AVENIRS, pour travaux préparatoires au cahier des charges du nouveau contrat

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition écologique

Services : DVEC / DIMMO / DAJIM

Composantes :

Laboratoires :

Usagers : tous les usagers des campus (étudiants, personnels EC et BIATSS, publics extérieurs quand conférences...)

Partenaires externes :

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...) : tous

Nombre de personnes concernées par l'action :

26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat

Pour le GT Alimentation du Plan AVENIRS :

Restitution des travaux préparatoires au cahier des charges du contrat. Deux thématiques :

- état des lieux et réflexions/préconisations sur l'offre alimentaire des distributeurs
- état des lieux et réflexions/préconisations sur le fonctionnement des distributeurs (Cf. travaux joints à la fiche action)

Pour le GT Technique DVEC/DIMMO/DAJIM :

Elaboration du cahier des charges et lancement du contrat

Indicateur(s) de suivi

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : quotité d'ETP à définir pour le suivi du contrat quand il sera conclu

Estimation des besoins financiers :

- Fonctionnement :
- Investissement :

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Travaux préparatoires au cahier des charges du contrat. Deux thématiques :

- Etat des lieux et réflexions/préconisations sur l'offre alimentaire des distributeurs
- Etat des lieux et réflexions/préconisations sur le fonctionnement des distributeurs

Remarques

— université
— LUMIÈRE
— LYON 2